

F 42C
Huitième année, N° 1

Publication hebdomadaire
Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs
Le numéro : 2,00 frs.

La Revue catholique de l'Inde
ni table, ni liste.

un séparé pour chaque numéro

liée avec couvertures.

F 42C

8^e année
1928-29

Revue catholique de l'Inde faits

UT SINT UNUM

sous les auspices de
Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Renseigne sur tous les problèmes

RELIGIEUX

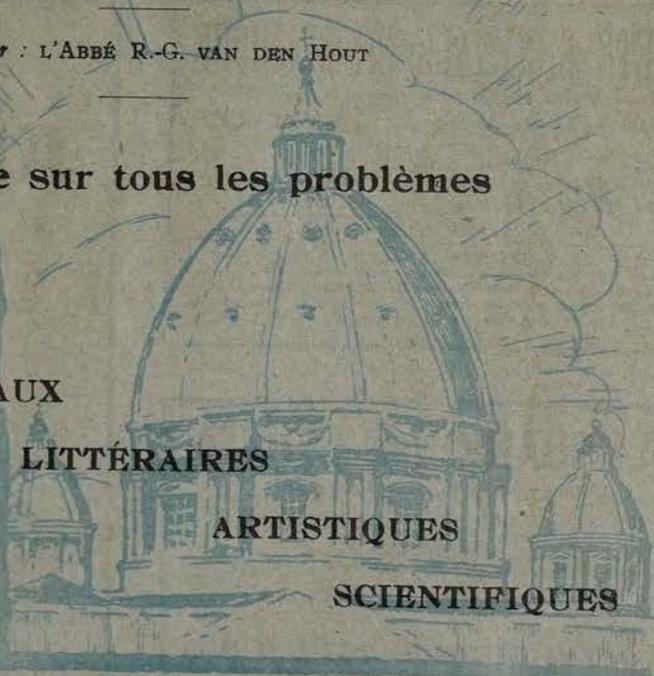
POLITIQUES

SOCIAUX

LITTÉRAIRES

ARTISTIQUES

SCIENTIFIQUES



Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Td. : 220.50 Compte chèque postal : 489.16

vendredi 30 mars 1928

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies. 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Offres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;	Rue des Tongres, 60 - 62
Rue de l'Autonomie, 2,	Etterbeek;
Anderlecht;	Place Liedts, 18, Schaerbeek
Parvis St-Gilles, St-Gilles;	Rue du Bally, 79, Ixelles.
Pl. Saintelette, 26, Molenbeek;	

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90.000.000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 40.000.000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :
68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX
BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, 28, Rue de Louvain
FOREST, 14, place Saint-Denis

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte à VUE	1 1/2%
En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	4.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	4 1/2 %
En compte de SIX MOIS avec facilité de retrait	4 3/4 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois	4.70 %
2° Après le quatrième mois	4.65 %
3° Après le troisième mois	4.60 %
4° Après le deuxième mois	4.55 %
5° Après un mois	4.50 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 francs minimum et multiples de 500 fr

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL

100.000 Titres de Capital	fr. 100.000.000.
100.000 Parts de Réserve	fr. 384.657.742.94
Total	fr. 484.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COPPES-FORTS

CRÉDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Cinquante ans après Le Play
 La Société belge d'Economie sociale
 Le Messie de Haendel
 Chartres et Psichari
 Réflexions sur la presse belge
 Ibn Saoud, roi des Wahabites
 Croquis d'Islam

Manuel Fourcade
 Vicomte Charles Terlinden
 Joseph Ryelandt
 Jacques Maritain
 Comte Louis de Lichtervelde
 Comte Perovsky
 Henri Lammens, S. J.

Les idées et les faits : Chronique des idées : La cinématographie, Mgr J. Schyrgens. — France. — États-Unis.

La Semaine

• La Revue catholique des idées et des faits entre aujourd'hui dans sa huitième année. Merci à nos abonnés plus nombreux que jamais en cet anniversaire, merci surtout à Celui qui daigne pour notre bonne volonté et assurer toujours plus de succès à une œuvre entreprise uniquement — nous tenons à le répéter comme nous le disions le 25 mars 1921 — pour l'extension de Son Règne et l'exaltation de son « Doux Nom ».

Notre époque souffre affreusement de la tête. Même les fils de la Lumière, en respirant quotidiennement une atmosphère toute chargée des poisons du naturalisme, du rousseauisme, du libéralisme, du matérialisme surtout, en arrivent, inconsciemment, à s'abîmer leur milieu. Lentement mais sûrement, le surnaturel — déchéance, Rédemption, salut — est éliminé de la vie sociale.

La belle conférence de M. Fourcade souligne à quel point le monde contemporain, dans sa marche vers ce qu'il croit le Progrès, s'éloigne de cette « constitution essentielle de l'humanité », de ces « principes et coutumes qui créent la prospérité ou la souffrance des nations » que l'observation sociale avait révélés à Le Play.

Pour ne citer qu'un exemple (mais combien tragique!) : Qui donc se rend compte du désastre auquel doit fatalement conduire l'insensée poursuite de l'égalité — en tout — de l'homme et de la femme? Et que de catholiques acceptent cette évolution et y collaborent sans se douter qu'ils font œuvre anarchique et proprement dénonciatrice! N'y a-t-il pas un féminisme chrétien qui s'imagine — ô naïveté! — pouvoir faire la part du feu alors que, pratiquement, et malgré les intentions les plus pures, il ne travaille qu'à étendre l'incendie?

Dans la faible mesure de ses modestes moyens la Revue catholique s'applique à l'apostolat qu'elle estime le plus urgent en ces temps troublés : l'apostolat intellectuel.

• M. Imile Franqui, que d'aucuns prétendent être le dictateur occulte de la Métropole comme de la Colonie, a installé la Commission chargée d'arrêter les statuts du Fonds National de la Recherche scientifique. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, il n'en a eu que pour la science expérimentale. L'éminent ministre d'Etat a déclaré que le chercheur « est à l'avant-garde du progrès et de la civilisation. Par ses découvertes, il fournit à l'ingénieur, au chimiste, au médecin, la base même de l'amélioration de la condition du genre humain. C'est sur de nouvelles généralisations scientifiques que repose notre marche continue vers plus de progrès et de bien-être ».

Que le Fonds National promeuve le progrès matériel (progrès les sciences appliquées résultant des progrès de la science pure rien de mieux. Mais quelle erreur de croire que l'amélioration du genre humain soit avant tout fonction du progrès matériel! Les millions du Fonds National seraient dépensés en pure perte si, à côté de la poursuite de plus de bien-être matériel, on ne s'appliquait à conserver à l'humanité ce que Taine, l'incroyant, appelle « la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même », ce « vieux Evangile » sans lequel la société devient « un coupe-gorge et un mauvais lieu ».

M. Franqui semble croire que le Fonds national ne doit être

affecté qu'à la recherche scientifique expérimentale avec l'exception de « certaines recherches ou enquêtes qui intéressent tout particulièrement notre activité économique » et dans les statuts adoptés — sans discussion, semble-t-il (la dictature toujours???) — il n'est question que de recherches scientifiques et de laboratoires. Quel dommage!

Le Fonds national ferait pourtant œuvre éminemment utile en encourageant de jeunes disciples de Le Play ou de Taine à rechercher scientifiquement, dans le temps et dans l'espace — la réalité d'hier et celle d'aujourd'hui — les conditions essentielles de la prospérité, du bien-être et du bonheur des peuples.

Comme tout le monde, nous nous félicitons de ce qu'on ait pu recueillir tant de millions pour la recherche scientifique, même si les dispensateurs de ces millions devaient n'en faire bénéficier que les recherches de laboratoire. Mais comment ne pas déplorer la mentalité matérialiste qui ne s'est que trop manifestée dans la presse et dans les discours à propos du Fonds national?

• L'accord économique avec la France ne nous est guère favorable, disent les compétences. Dans nos relations avec notre voisin du Sud, nos intérêts ont toujours souffert de ce qu'il faut bien appeler notre sentimentalisme. La France ne nous a guère été reconnaissante de l'avoir sauvée en août 1914, comme se plaisent à le dire et à le répéter ses ministres, ses généraux et ses écrivains. D'autre part, la France connaît son influence chez nous, son emprise intellectuelle et morale. Et depuis l'armistice, nous n'avons eu personne pour lui parler comme il eût fallu lui parler...

M. Van de Vyvere a péremptoirement prouvé qu'une union douanière avec Paris serait inconciliable avec le maintien de notre indépendance. N'en parlent que ceux qui ne savent ce dont il s'agit. Nous nous souvenons avoir entendu le général Mangin déclarer précisément à M. Van de Vyvere : « Vous avez parfaitement raison de défendre vos intérêts avec énergie! »

Le malheur, c'est que nous n'ayons pas d'opinion publique informée. La France fait chez nous une propagande sentimentale et culturelle qui nous cache, trop souvent, nos véritables intérêts. Belges, soyons nous-mêmes! Notre admiration, notre amour pour la France peuvent très bien aller de pair avec la conviction que la politique actuelle de ce pays ne nous traite pas comme nous devrions être traités.

• Pourtant la guerre économique pour n'être pas sanglante n'en est pas moins génératrice de ruines et de misères. On a pu lire ces jours-ci, dans les journaux, que le Reichstag a voté un milliard et demi de francs de subsides à distribuer aux exportateurs allemands. Voilà 1 1/2 milliard qui, sous forme de dumping system, ira nuire plus sûrement à l'industrie étrangère, aux ouvriers étrangers, que les armements les plus modernes...

• Nous voulons croire que les délégués à la Conférence du désarmement qui vient de se tenir à Genève s'en sont retournés la honte au front. Comment imaginer spectacle plus lamentable? Et comment les nations dites civilisées se résignent-elles à être ainsi traitées par les brigands soviétiques?



uand
 uvais
 iodes
 esti-
 pou-
 onse
 avoir

 ntué
 eurs,
 le la
 qu'il
 les
 Play.

 mple
 e la
 mple,
 pour
 oscu-
 dans
 révu
 ours

 ans?

 ions
 res-
 bord
 e de
 ions
 son
 les
 rves
 ain,
 ale,
 de

 ubi
 eût

 ecle
 éfié
 ion
 les
 ant
 je
 our

 ce
 s y
 tre
 son
 il
 t »
 la
 fai-
 li-

Cinquante ans après Le Play⁽¹⁾

MONSEIGNEUR,
EXCELLENCES,
MESSDAMES,
MESSIEURS,

L'honneur qui m'est fait aujourd'hui n'est pas de ceux qu'on puisse être tenté de méconnaître, et j'en savais à l'avance tout le prix. Le seul souvenir des hommes qui au cours des années n'ont cessé d'illustrer votre Société serait un irrécusable garant de l'éclat de ses travaux et de la fécondité de son œuvre; mais quel témoignage ne rendent pas de la place qu'elle a su prendre, et la réunion de ce magnifique auditoire et la présence au milieu de lui du Prince qui a dès longtemps montré comment c'est dans le souci des choses de l'esprit, et dans l'étude des grandes questions sociales qu'il voit le gage le plus sûr d'une préparation aux grands devoirs que l'avenir lui assigne envers la noble nation dont il est l'espoir. Pourrions-nous oublier qu'il représente ici les augustes Souverains qui, entourés de l'amour de leur peuple et du respect du monde, ont fixé à jamais, en des jours inoubliables, l'admiration et la reconnaissance françaises.

Merci donc, Messieurs, de m'avoir convié à cette séance solennelle. Je n'ai pas hésité à venir, lorsque j'y fus appelé par l'un de vos présidents d'honneur, dont l'amitié déjà ancienne me sait à son égard impuissant à refuser, et qui sait aussi comment quiconque a connu l'intelligente sympathie des auditoires belges en garde l'incurable nostalgie. J'ai, je l'avoue, redouté d'y jouer un rôle actif; et lorsque le plus aimable des secrétaires généraux me demanda de quel sujet je vous pourrais brièvement entretenir, mon embarras fut d'abord extrême. Je n'en suis sorti que sous l'obsession du grand nom dont le patronage plane sur les travaux que sa pensée a suscités, et dont les enseignements demeurent vos permanents animateurs.

La Société d'Economie sociale belge, comme sa sœur de France qui fut créée par Le Play lui-même, s'est donnée pour mission d'entretenir, de développer, d'adapter aux vicissitudes des temps les idées toujours vivantes et les méthodes toujours sûres de leur initiateur. Elles demeurent comme des échos persistants de ses doctrines, les témoins de leur portée et de leur durable retentissement.

Ce fut en vérité une curieuse et saisissante aventure, que celle de la révélation que Le Play apportait à notre Société. L'homme qui, après toute une suite de travaux d'observations, publiait en trois volumes un ouvrage intitulé *La Réforme sociale*, portait par ce seul titre le défi de sa frivolité de ses contemporains un défi qui risquait de n'être pas relevé, et formulait en trois mots un programme dont la témérité pouvait paraître grande.

Le succès fut immense, et l'attente dut être singulièrement remplie pour que Montalembert pût écrire le 8 janvier 1866 :

« Sachez que je vis depuis plus d'un mois en communication intime avec Le Play. Je me suis mis à relire la *Réforme sociale*...; je l'annote, je m'en imbibe goutte à goutte, à raison de quatre

pages par jour. Je suis arrivé ainsi à la fin du premier volume où j'ose croire que rien ne m'a échappé. Et cette lecture achevée je n'hésite pas à dire que Le Play a fait le livre plus original, le plus utile, le plus courageux et sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle. »

Quelles idées nouvelles apportait donc au monde ce réformateur original? Au terme de son œuvre, il prouvait n'avoir rien inventé et que d'ailleurs il n'y avait rien à inventer.

À l'encontre de la plupart des réformateurs qui prétendent demander à la terre de renouveler sa face en plant des idées théoriques sorties de leur spéculation intellectuelle, Le Play avait débuté par l'observation de la vie et des faits. Esprit précis, nourri de mathématiques, il avait, pour ses observations, organisé des méthodes dont la rigueur pouvait être d'une excessive minutie. Ayant, par elles, vérifié dans quelles conditions de fait, l'individu, la famille, le travail des hommes, la société semblaient trouver les meilleures garanties d'ordre, d'harmonie, de paix, de bonheur, Le Play demandait aux faits réalisés de lui dire de quelles idées ils étaient issus, pour choisir entre celles dont l'expérience avait ainsi vérifié la vertu.

Et que découvrait-il ainsi? Quelles étaient les vérités premières, qui mises à l'épreuve de la vie y avaient, dans les faits, révélé leur efficacité? Pour faire figure de novateur Le Play n'eut qu'à reconnaître, dans leur vérité pour tant de gens oubliée, les plus vieux enseignements du monde, et rien sans doute n'accusait mieux le paradoxe inquiétant des temps contemporains que de pouvoit leur jeter comme une révélation presqu'ardie la loi fondamentale du Décalogue. Le Play constate qu'il n'a trouvé d'éléments de stabilité et de paix que là où il a rencontré le respect de Dieu et de la loi morale. Au-dessous de l'autorité souveraine de Dieu, celle des hommes qu'il a appelés autorités sociales : le père, le patron. Il vérifie que sans le sentiment des devoirs que leur impose leur fonction sociale, sans respect que par leur accomplissement ils seront amenés à insérer, il n'y a pas d'harmonie possible dans le monde. À la recherche de cette harmonie, c'est par les organismes qui réalisent qu'il est intéressé. L'individu ne lui demeure pas indifférent, mais il se sent trop et son impuissance et l'égoïsme de ses exigences, il sait l'immense misérable d'une activité rapportée tout entière aux seules satisfactions d'une existence isolée : il réifie dans ses observations l'aboutissement d'un siècle d'individualisme expérimenté. Aussi l'homme ne l'intéresse-t-il que dans le jeu des disciplines sociales. Entre tous les organismes, la famille le passionne, c'est sans doute que, tandis qu'il met désormais au-dessus de toutes les idées d'autorité, de respect, de solidarité, nulle part il n'a trouvé des conditions plus favorables à leur épanouissement.

Après le père, et sur un tout autre domaine que la famille, l'autorité sociale qui lui importe, c'est l'homme dont nous même s'apparente un peu à celui du père, le patron. Un sentiment efficace de ses devoirs et de ses responsabilités, du pont entre lui et les ouvriers, de l'accord réalisé de leurs libertés qui se respectent et se sentent solidaires, il attend les seuls résultats qu'il juge possibles pour une bonne organisation du travail.

(1) Conférence prononcée à l'occasion de la 500^e séance tenue par la Société belge d'économie sociale, et honorée de la présence de S. A. R. le prince Léopold.

A l'encontre de la plupart des réformateurs contemporains, il attend peu de l'Etat. Et certes ce n'est pas celui qui a passé sa vie à demander la modification de la loi sur les successions qu'il faut soupçonner d'avoir méconnu l'importance des lois; mais il semble qu'il ait attaché à leur pouvoir moins d'espérances que de craintes.

Il est à peine besoin d'établir à quel point toute cette doctrine échappe à l'esprit de nouveauté, ou du moins comment sa nouveauté est de se défendre, en un temps de bouleversements, de tout esprit d'innovation.

Si c'est là la *Réforme sociale*, c'est que le sens profond du mot est sans doute de s'opposer à la notion de déformation; réformer, reformer, ce mot sans cesse prodigué pour des changements ne prend sans doute toute sa vraie signification que quand il s'agit de reconstituer dans sa forme normale, ce qui a subi des déformations du temps, de la passion, de l'erreur et de l'oubli.

Bonald aurait pu reconnaître quelque chose de son enseignement: « Une institution n'est pas bonne parce qu'elle est ancienne; mais elle est ancienne lorsque et parce qu'elle est bonne. »

Et Lacordaire: « L'erreur de beaucoup d'hommes qui sont à la tête des affaires humaines ou qui désirent y monter est de prétendre créer le monde. »

* * *

Que l'évocation, harmonieusement assemblée, et accompagnée d'une rare richesse et d'une plus rare sûreté de documentation, de vérités aussi traditionnelles, aussi résolument dépouillées de tout amour-propre d'auteur, répondit à un besoin pressant et à l'attente de beaucoup, le retentissement même de l'œuvre de Le Play, dans le temps qu'il la fit connaître, en demeure un infaillible témoin. Il a eu la joie d'entendre l'écho des âmes altérées de vérité et dont il apaisait la soif; il a eu la joie de sentir monter vers sa doctrine la ferveur des disciples. Et s'il a cru pouvoir, au soir des jours qu'il avait faits si pleins et si féconds, s'assurer que son action lui survivrait, c'est de quoi, Messieurs, les Sociétés d'Economie sociale renouvellent tous les jours sous nos yeux l'incessante démonstration.

Mais cette attente, mais ce retentissement attestent aussi la discordance dès lors accusée entre la doctrine et l'évolution du monde. On n'ébranle pas les imaginations en leur apportant l'inutile récit de ce dont elles ont le spectacle quotidien, on ne remue les esprits qu'en les réveillant de la torpeur des habitudes prises, on ne suscite ni l'enthousiasme, ni même l'attention qu'en accusant le contraste de ce qui est avec ce qui devrait être.

L'effort même de Le Play, et son succès, n'ont d'explication que dans le double sentiment que si dans les vérités traditionnelles était le salut, la marche du monde l'éloignait de ces vérités, et que dans leur retour à elles était l'espérance.

Cinquante ans ont passé depuis le jour où la mort a mis fin à son apostolat, un demi-siècle à peine, mais dans le temps où il semble que les heures accélèrent leur marche, où le cours fiévreux de la vie a été traversé d'événements dont la prévision des hommes s'est trouvée déconcertée et dont la portée, immense à n'en pas douter, demeure incertaine à leurs conjectures.

Au terme de ce demi-siècle, l'écart entre la réalité et la doctrine s'est-il atténué ou exagéré? Et dans l'un ou l'autre cas, quel témoignage l'expérience a-t-elle rendu de leur vérité?

C'est, Messieurs, la question dont je n'ai pu me distraire quand elle s'est posée à mon esprit. J'aurais dû la fuir. Je ne pouvais l'aborder qu'en commettant une véritable infidélité aux méthodes du maître, si justement exigeant pour le scrupule des investigations et la précision des contrôles; j'étais très assuré de ne pouvoir en tous cas dans ces brefs propos lui donner qu'une réponse générale. J'aurais dû la fuir: pardonnez-moi, Messieurs, de n'avoir pas échappé à son impérieuse influence.

Je ne crois pas qu'on en puisse donter: l'écart s'est accentué entre la doctrine de Le Play et l'évolution des lois ou des mœurs.

Qu'on envisage la place qu'il faisait à l'idée de Dieu et de la loi divine dans le gouvernement du monde, ou la notion qu'il avait de l'Etat, de la famille, de l'organisation du travail, les temps révolus n'auraient fait qu'ajouter aux alarmes de Le Play.

Au sommet de tout, Dieu et sa loi.

Messieurs, je ne tiens pas du tout que la question soit simple d'établir avec certitude une comparaison entre l'étiage de la foi religieuse, à deux époques différentes de la vie d'un peuple. Encore moins de déterminer dans le passé et de conjecturer pour l'avenir la courbe de cette foi. Où trouverait-on plus d'obscurités que dans le mystère des âmes, plus d'incertitudes que dans les remous ignorés des intelligences et des cœurs, plus d'imprévu que dans les défaillances soudaines et les prodigieux retours de l'idée religieuse?

Y a-t-il plus ou moins de foi aujourd'hui qu'il y a cinquante ans? Que d'autres en décident.

Mais c'est une banalité de constater que l'Etat, les institutions sociales sont, du moins en général, de plus en plus allées du respect nécessaire des croyances et des croyances, qui est d'abord apparu comme une obligation, au moins à une indifférence de fond entre elles. Dans les pays où l'Etat développait ses prétentions à l'enseignement et à l'éducation, il se croyait amené dans son effort pour conserver la morale à séparer de l'idée religieuse les règles directrices de la vie. Il n'est guère douteux que, réserves faites de retours ici ou là, et plus encore des possibilités de demain, la marche du temps n'ait été vers une sécularisation de la morale.

C'est précisément contre quoi s'élevaient les adjurations de Le Play.

Dans le pays qui était le sien, si sa doctrine a sur ce point subi des atteintes, et il en a connu déjà la tristesse que le temps eût accru, il l'a dû surtout à l'Etat.

Il lui devait dès lors d'autres déconvenues. Et un demi-siècle écoulé les a singulièrement aggravées. Il s'était toujours défié de l'Etatisme. Il avait voulu cantonner l'Etat dans sa mission propre, qui est d'assurer la paix extérieure et intérieure, les grands services publics, l'administration générale. Mais autant il attendait pour tout le reste des autorités sociales, autant, je l'ai dit, il demeurait sceptique sur la portée pratique de lois pour le bonheur des hommes.

Il ne faut certes pas donner aisément aux observations de ce temps, ni d'aucun temps, un caractère de généralité, mais y a-t-il témérité à dire que dans notre vieille Europe, et peut-être ailleurs, la tendance de l'Etat est au contraire de sortir de son domaine propre pour envahir les autres? Dans son domaine, il ne sent certainement pas grandir autour de lui ce « respect » de l'autorité que Le Play tenait pour la pierre angulaire de la vie sociale; et on dirait qu'il cherche des compensations à l'affaiblissement de cette autorité dans l'extension de son champ d'appli-

Deux Grands Pèlerinages à LOURDES — le 8 avril et le 22 avril 1928. —

Durée 8 ou 10 jours (sans parcours de nuit en chemin de fer) avec retour facultatif par Lisieux

Prix du pèlerinage (toutes les dépenses comprises, sauf les boissons): en 1^{re} classe 1.825 fr. belges; en 2^e classe 1.325 fr. belges; en 3^e classe 1.010 fr. belges

Inscription et renseignements: M. EDGARD DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

4

cation. L'Etat patron, l'Etat industriel, l'Etat commerçant a succédé à l'Etat enseignant, à l'Etat hospitalier, les pessimistes envisagent dans un avenir presque immédiat l'Etat touche-à-tout.

Ce pendant qu'il semble — toute révérence parlée — qu'une sorte de trénesie législative agite les Parlements. La loi qui naguère, tirait une partie de son prestige de sa relative rareté et qui donnait l'impression de tout dominer de haut en posant des règles générales enchâssées dans des formules lapidaires, dont la jurisprudence fixait ensuite le commentaire, est devenue une sorte de petit guide des citoyens dans leurs difficultés quotidiennes. Et l'on vérifie à la fois l'extrême difficulté de ces ouvrages et l'obligation de les mettre incessamment à jour. La loi semble en vérité ne s'en fier qu'à elle-même de se commenter et s'épuise en détails dont la clarté autant que le style, par quoi son souci d'éviter les incertitudes, les engendre.

L'idée de l'intervention de l'Etat et de la loi n'a cessé de progresser; on sait quelles thèses désirent cette intervention constante et universelle. Ce sont celles-là même que Le Play eût redoutées davantage.

C'est le trait le plus connu de sa doctrine que l'importance primordiale donnée à la famille, la vraie cellule sociale selon lui.

Il l'a voulue harmonisée dans la hiérarchie, sous l'autorité incontestée d'un père, gardien de ses traditions et maître, après Dieu, de ses destinées. La femme, dont Le Play n'a jamais méconnu le rôle éminent, y donne l'exemple de la soumission et les enfants se tiennent pour les collaborateurs respectueux d'une institution dont la continuité fait la grandeur. Il a senti profondément tout ce que la vie de cette hiérarchie familiale, qu'il veut nombreuse dans ses membres, suppose de vertus obscures, d'intelligentes abnégations, de sujétions consenties. Et sans doute est-on en droit de penser que la vision théorique l'a souvent emporté ici sur les contingences de la réalité possible. Mais si la famille a fixé ses préférences, c'est peut-être précisément que si elle n'atteint à la plénitude et à la perfection de la vie que par tout un ensemble de vertus difficiles, ses douceurs naturelles peuvent en faciliter l'éclosion. Tout lui paraît bon de ce qui resserre la cohésion et assure la durée de cet organisme essentiel; tout l'épouvante de ce qui en peut faciliter la désagrégation. Et l'on sait l'inlassable ténacité avec laquelle il a poursuivi — en vain — l'abrogation des dispositions du Code civil qui, dans le partage, lui paraissaient sacrifier aux intérêts de l'individu l'intérêt familial.

Hiérarchie, respect, inégalité joyeusement acceptée, cohésion, durée... n'accusons pas en pensant à la famille, n'accusons pas ces mots d'archaïsme, mais reconnaissons qu'ils commencent à prendre quelque apparence d'originalité. Si la loi suit les mœurs, ou si elle les précède, c'est de quoi on peut discuter, mais on ne peut nier que leur marche conjugue n'ait été persévérante et rapide.

Si Le Play avait vécu deux ans encore, il aurait vu la législation de son pays rétablir le divorce. Ce n'est pas le lieu de juger une institution que vos lois connaissent dès longtemps; mais on ne peut douter que quand, après de rudes batailles, elle prit place dans nos lois, ce fut moins encore comme un mal auquel on se résigne que comme un gage d'affranchissement des vieilles disciplines. Et l'institution a également justifié à cet égard des craintes et les espérances qui s'affrontaient lors de son établissement. Le divorce n'a pas seulement été l'occasion de constater les causes de précarité de l'union conjugale, il en a engendré: la possibilité de l'évasion en multiplie le désir. Pas d'obstacle plus certain aux sujétions volontaires que Le Play mettait à la base de la famille. Et tandis que les mœurs précipitaient ainsi un mouvement marqué de dissociation familiale, la loi stimulait les mœurs.

Il faudrait compter les législations qui ont essayé d'enrayer l'essor; la plupart n'ont fait que briser des entraves et encourager les ruptures, en leur assurant de plus faciles et plus rapides lendemains.

Le divorce est livré à la controverse. Mais des esprits venus des pôles les plus divers se sont rencontrés pour atténuer l'inégalité de l'homme et de la femme dans le mariage. Le Play constatait déjà le mouvement et déjà il en dénonçait les conséquences pour l'avenir de la famille. L'égalité, née de la situation industrielle, a fait son chemin comme il convient au temps des excès de vitesse. Il est loin le temps où il ne s'agissait que d'assurer à l'ouvrière la protection de son salaire contre la dilapidation du mari. La transformation de la situation juridique et sociale de la femme, et plus encore les certitudes de transformations plus ou moins prochaines sont parmi les banalités les plus caractéristiques de ce temps. On se sentirait confus d'y insister.

Si du père et de la mère, nous passons aux enfants l'évolution depuis un demi-siècle n'est pas moins saisissante. Ne parlons pas des mœurs, le fléchissement de l'autorité paternelle, l'insubordination grandie des enfants ont servi au thème de doléances à toutes les générations d'hommes; peut-être si les anciens gémissent ainsi sur le déclin du respect, est-ce tout simplement que l'homme est naturellement plus attentif au respect dans le temps où il lui est dû qu'au temps où il le doit lui-même. Imaginons donc que rien n'est changé dans la révérence des enfants; j'imagine qu'on accordera le changement dans leur liberté.

La loi d'ailleurs les invite chaque jour davantage à l'indépendance. Et pour ne citer qu'un exemple, mais pris dans ce sujet précis de la hiérarchie familiale; c'est hier que notre loi abrogeait beaucoup des dispositions où l'ancienne autorité recevait à l'occasion du mariage des enfants des hommages au moins nominaux.

C'est par ailleurs un phénomène remarquable que les enfants qui recueillent en général le bénéfice des sollicitudes légales soient ceux qui sont nés hors mariage. L'enfant naturel l'a éprouvé. Mais voici que l'enfant adultérin, longtemps sacrifié au principe de la famille, voit grandir sa situation légale, et comme on ne s'arrête pas dans cette voie on peut lui prédire un assez heureux avenir. Qu'est cela sinon la prédominance assurée à l'intérêt individuel sur l'intérêt collectif familial? Qu'est cela sinon la négation même des doctrines que préconisait Le Play?

Dans l'organisation du travail, une vue superficielle ne marquerait pas une moindre divergence du fait et de la doctrine.

Il avait compté pour prévenir ou régler les conflits sur un patronat conscient de ses devoirs, étendant une justice libérale sur les ouvriers qui en reconnaîtraient le bienfait, tous, patrons et ouvriers d'ailleurs également pénétrés du sentiment profond de leur solidarité. Nous pouvons hésiter à reconnaître dans le champ de notre horizon cette vision idyllique. Trop souvent c'est dans la colère que sont réglés des antagonismes durement accusés. Là où il cherchait l'harmonie par le respect de la hiérarchie fondée sur des inégalités impossibles à éviter, ce sont des droits qui se sont affrontés dans un sentiment dont le moins qu'on puisse dire est que la hiérarchie y tenait peu de place.

Ajoutons que Le Play, à l'encontre de beaucoup de ses contemporains — il le constatait lui-même — n'avait qu'une foi médiocre dans les vertus de l'association. Cette force engendrée uniquement par la volonté des hommes, lui laissait quelque défiance. Par cela même qu'il faisait plus de fond sur la mise en œuvre de la loi divine et de la loi morale, il pensait sans doute que les individus en leur conscience en ressentent les impératifs, mieux qu'un grou-

pement artificiel et improvisé. Il faut bien tenir pour la plus banale des constatations que l'association sous toutes ses formes, soit patronale, soit ouvrière, a presque partout substitué son action à celle de l'individu.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, sur quelque point de l'horizon social que le regard se tourne force est de reconnaître que les faits semblent n'avoir cessé de développer leur brutale antithèse aux exigences de son idéal. Ceux-là pourraient être ébranlés dans leur foi qui mesureraient la valeur profonde d'une thèse à son efficacité réalisatrice dans la pratique quotidienne. Critérium inquiétant entre tous et surtout en des temps où les erreurs les plus certaines ont de tels rayonnements sur un monde désorienté, qui ne sait plus discerner les appels de la chimère de ceux de l'idéal.

La valeur des systèmes ne se juge pas à l'étendue, mais au bonheur de leur action; leur méconnaissance, si elle a accusé la réalité des périls qu'ils entendaient prévenir, ne devient plus qu'un triste et douloureux hommage à leur vérité.

Lorsque Le Play publiait sa *Réforme sociale*, c'est précisément qu'il avait vérifié les périls et les menaces de la réalité. Que l'idée de Dieu et de la loi divine ne fut plus la grande régulatrice des hommes, il le savait; que les institutions familiales fussent cruellement menacées, il l'avait vu, il l'avait dit; et si l'on a pu douter avec raison qu'il eût vraiment touché au point vital, quand il avait donné tant d'importance aux lois du partage successoral, ses considérations sur les conséquences terribles de l'organisation du travail pour la vie de famille, sur la portée destructive des mesures qui tendaient à l'égalité des droits et des prérogatives aux deux époux témoignent qu'il voyait bien et loin. C'est lui qui écrivait: « les erreurs commises sur ce sujet difficile dérivent pour la plupart des opinions qui tendent à placer les deux sexes dans des conditions d'égalité ». Et s'il insistait sur le patronat et ses obligations morales, sur la hiérarchie, sur les relations à établir entre l'autorité sociale et ses subordonnés, c'est que, dès lors, il semblait à craindre que l'anonymat officiel des grandes entreprises et que l'association ouvrière en face de cet anonymat, ne parussent se dresser l'une contre l'autre comme des faces antagoniques, que les âmes en vinssent à s'effacer derrière les intérêts et que le problème ainsi posé en dehors de la complexité de sentiments, d'idées acquises, de traditions qui freinent quelquefois les appétits, ne fût résolu dans des conditions de trop brutale simplicité.

C'est tout cela qu'il a craint; c'est tout cela qu'il aurait voulu éviter. Qui pourra dire qu'il avait tort et que pour être resté trop souvent à l'état de thèse son système peut être taxé de stérilité?

Qui osera soutenir que le monde ne souffre pas de l'affaiblissement de la moralité générale, et que cet affaiblissement n'est dû à l'oubli de la loi divine? Je me reprocherais d'insister.

Peut-on douter d'autre part que nous ne connaissions déjà, mais que nous entrevoyions encore bien plus menaçante une crise de la famille, et que les causes de cette crise ne soient précisément celles qu'il avait annoncées: défaillance de l'autorité, bouleversement de la hiérarchie par l'égalité des droits des époux, prédominance de l'intérêt individuel sur l'intérêt familial conduisant à l'indépendance résolue de tous les membres du groupement, tendance irrésistible par là même vers la dissociation du groupe?

Et pour ne parler que d'un point, qui pourrait dire qu'il n'a pas mesuré avec une exacte clairvoyance les conséquences d'une idée dont il disait lui-même qu'elle était « très simple en apparence et intimement liée, à ce qu'il semble, à la commune notion de la justice »... je veux dire l'égalité des sexes et plus particulièrement l'égalité du mari et de la femme, du père et de la mère?

Certes si une idée a rallié des esprits opposés, allant de ceux qui s'inclinent le plus pieusement devant la loi divine à ceux qui se réclament des négations les plus hardies, c'est bien celle-là. Chaque jour marque une étape nouvelle dans la conquête de cette égalité. Est-elle indifférente à l'avenir de la famille?

Il semble y avoir quelque puérité à poser la question quand déjà l'expérience a parlé, corroborant exactement les prévisions de Le Play, quand il écrivait que les progrès de cette égalité n'étaient guère sensibles que dans la famille anglo-saxonne. En rendant un solennel hommage aux vertus de cette famille, Le Play avait dénoncé la menace qu'elle portait dans son sein par le principe posé de cette égalité.

Or l'expérience a été portée à son comble en Amérique. Quel est donc le sort présent de la famille américaine? L'instabilité du mariage, sa stérilité, son caractère de fantaisie temporaire ont frappé les observateurs. C'est hier que M. Firmin Roz consacrait un article impressionnant à ce sujet. Le mal et ses causes y étaient nettement dénoncés.

Le développement du divorce préoccupe depuis longtemps la partie la plus éclairée de l'opinion américaine. Il semble coïncider avec les progrès du féminisme et l'avènement de la « femme nouvelle ». Déjà en 1886, quand le mouvement féministe commençait à se déclencher sérieusement aux Etats-Unis, ils venaient en tête de tous les pays du monde (excepté le Japon) pour le nombre des divorces en proportion de la population. Depuis, cette proportion elle-même n'a cessé de croître. Elle était trois fois plus grande en 1925 qu'en 1887. Le divorce « en gros » (*wholesale*) apparaît ainsi, dit M. Henry R. Carey, comme un phénomène nettement américain; il doit donc avoir une cause spécifiquement américaine: ce serait, d'après lui, l'indépendance financière de la femme. Nulle part, en effet, cette indépendance n'a été poussée aussi loin. Avec elle a disparu la vieille division du travail d'après laquelle l'homme remplissait la caisse et la femme gardait la clef. Désormais, la question du *tien* et du *mien* se pose dans l'association. « Quand liberté et égalité se présentent à la porte, paternité et maternité se sauvent par la fenêtre. » Nous avons appris, conclut cet observateur — et il se demande si la leçon ne vient pas trop tard, — que la femme doit dépendre du mari pour ses ressources et le mari dépendre de la femme pour le foyer, cette dépendance réciproque constituant la force indispensable de cohésion. Sans elle, la famille américaine menace de s'éparpiller aux quatre vents, parce qu'il ne reste d'autres liens que le sentiment mutuel, qui meurt souvent trop tôt, et le souci commun des enfants, qui, trop souvent, n'a pas l'occasion de naître.

Et plus loin, « la dissolution de la famille deviendra-t-elle en fin de compte le prix dont il faudra payer l'égalité et la liberté? Est-ce au contraire contre l'égalité et la liberté qu'il convient de réagir? Ou bien enfin n'y a-t-il pas lieu d'espérer que, dans l'atmosphère nouvelle d'égalité et de liberté, va s'élaborer un nouveau type d'organisation familiale, dont la cohésion serait maintenue par des liens beaucoup plus solides que ceux qui résultent du régime de la sujétion? »

Il avait donc bien vu le mal et l'expérience est venue donner à la vérité de ses craintes la plus éclatante confirmation.

Ce qu'il faut dire peut-être, c'est que l'évolution des conditions économiques qui ont créé à la femme dans l'ordre du travail une situation si particulière, était presque fatale, et que c'est peu de ne prévoir de remèdes que dans une conception inconciliable avec elle. L'industrie moderne ne permet pas aisément la conciliation avec l'organisation de la famille-souche. Mais Le Play n'a pas tort de dénoncer à tout le moins le péril de leur

incompatibilité, et ceux-là sans doute obéissent au vertige de l'erreur qui en exagérant l'évolution travaillent à la désorganisation.

* * *

Quand il publiait ses thèses sur l'organisation du travail, Le Play assistait à l'essor industriel qui en rendrait l'application si difficile. Le caractère presque impersonnel du patronat dans une société anonyme, l'extension presque démesurée des entreprises, ne se prétaient pas aisément au développement de certaines idées morales qui lui étaient chères. L'organisation légale des syndicats ouvriers n'a pas paru développer en eux ce respect des autorités sociales, hors duquel Le Play ne voyait guère de salut.

Toutefois, après un demi-siècle il faut lui rendre le témoignage que le présent n'a pas donné que des déceptions à ses vœux.

Et d'abord il pourrait revendiquer avec un légitime orgueil une grande part dans l'inspiration de ce grand mouvement patronal qui ne s'arrête pas, qui va au contraire se développant, qui a multiplié les œuvres sociales et préparé, si elle est possible, la paix entre les hommes. Nul n'avait autant que lui parlé, en termes plus nobles et plus pressants, des obligations morales et sociales du patronat. Les commentateurs les moins enthousiastes de sa doctrine ne refusent pas l'hommage nécessaire à sa collaboration dans ce grand travail de pacification.

Par ailleurs, il n'avait jamais attendu le *modus vivendi* désirable entre le patron et les ouvriers que de leur accord confiant. Et certes, on a longtemps paru s'éloigner de cette conception. Est-ce pêcher par optimisme que de croire reconnaître quelque progrès? Cède-t-on à une illusion en pensant que des deux côtés on se rend mieux compte que la politique des conversations et des ententes est plus féconde que celle des luttes? Laissez-moi le penser et saluer au moins l'espoir que, sous des formes nouvelles, et que peut-être il n'aurait pas désirées, quelque chose sera réalisé de ses nobles et magnanimes pensées.

* * *

Il faut, Messieurs, arrêter ces réflexions, et arrivé à leur terme je sens que j'ai doublement à m'excuser : envers vous, Mesdames et Messieurs, de ma longueur, envers la mémoire de l'homme dont j'évoquais l'œuvre, de ma brièveté. Il se fût défié de ces simplifications généralisées, lui qui se piquait de ne rien sacrifier du détail des observations. Il s'illusionnait d'ailleurs peut-être quelque peu, quand il croyait ainsi toujours procéder de la méthode inductive. Les faits ne sont pas seulement révélés à nos yeux par l'exactitude et le soin de leur observation, mais par l'esprit dans lequel on les observe. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que, si Le Play vit toujours, c'est par deux choses : sa méthode, et les directives générales de son œuvre. Le temps n'en a pas respecté le détail, mais dans la défense des grands principes de sa doctrine, il lui a été donné de recevoir un double et décisif hommage ; le temps a vérifié les dangers qu'il signalait dans leur abandon et il demeure ainsi le collaborateur involontaire de sa thèse. Et tandis que le monde livré à la contradiction des systèmes semble se laisser emporter par des thèses illusives vers l'inconnu d'alarmantes destinées, sa pensée continue, nous le voyons bien ici, d'animer la fidélité d'autres pensées qui veillent sur le vieux dépôt, en l'enrichissant de leurs nouveaux efforts, et qui en l'avivant incessamment entretiennent la flamme qu'il avait naguère allumée.

MANUEL FOURCADE,

Sénateur des Hautes-Pyrénées,
Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris.

La Société belge d'Economie sociale

Ses origines. — Son activité (1)

L'année 1881 avait été marquée par l'aggravation de la crise économique qui, depuis 1876, pesait sur notre pays.

La prospérité industrielle qui, sous l'impulsion du libre échange, n'avait fait que se développer depuis le milieu du XIX^e siècle, s'était brusquement arrêtée, au lendemain de la période de prodigieuse activité provoquée en Belgique par les répercussions de la guerre de 1870-1871. Aux années grasses avaient succédé les années maigres. On estimait que, de 1876 à 1884, les sommes énormes investies dans nos deux principales industries : les charbonnages et la métallurgie n'avaient pas rapporté 1 p. c. d'intérêt moyen. Le prix de vente du charbon était tombé de fr. 10.17 à fr. 8.04 la tonne et le mouvement protectionniste qui se dessinait dans toute l'Europe, à commencer par la France, où le tarif Tirard de 1880 avait définitivement rompu avec les tendances libre-échangistes du second empire, privait petit à petit notre industrie exportatrice de ses principaux débouchés.

La situation de l'agriculture n'était guère meilleure. Si notre complète adhésion au libre-échange avait permis de maintenir le prix de la vie à un taux plus bas que dans aucun autre pays, ce résultat n'avait pas été obtenu sans de dures souffrances pour nos cultivateurs, qui voyaient, grâce aux facilités des moyens de transport, les blés américains et russes faire une concurrence désastreuse au froment indigène.

Comme toujours, le malaise économique avait engendré le malaise social. Si les campagnes souffraient en silence, par contre les milieux ouvriers murmuraient. La crise industrielle avait provoqué des chômages, des réductions de salaires, faisant tomber la moyenne de ceux-ci à fr. 3.05 par jour dans les mines, et engendrant la misère et le mécontentement.

Ces facteurs inquiétants n'avaient pas échappé à la claire intelligence et au grand cœur de celui qui aurait dû aujourd'hui prendre la parole, avec combien plus d'autorité que moi, si les misères physiques et les souffrances morales de la guerre ne l'avaient enlevé trop tôt à la patrie, à ses disciples et à ses amis. J'ai nommé notre grand sociologue, notre illustre maître de l'Université de Louvain, M. Victor Brants; qu'il me soit permis, au nom de tous les membres de notre société, d'adresser à sa mémoire un pieux souvenir!

M. Brants nous a raconté lui-même, dans son rapport sur les travaux de la XXIV^e session (1904-1905), comment, au mois d'octobre 1881, il rencontra ses deux premiers collaborateurs; nous pouvons les saluer aujourd'hui, tous deux aussi actifs, aussi dévoués, aussi enthousiastes qu'au moment où, il y a près d'un demi-siècle, ils formaient avec leur nouvel ami le noyau constitutif de notre société.

Je vous propose d'acclamer avec moi la verte vieillesse de ces deux ouvriers de la première heure, Le chevalier Lagasse de Locht, notre doyen d'âge et notre président d'honneur, après une splendide carrière, au cours de laquelle il fut un des plus précieux collaborateurs de notre grand roi Léopold II dans son œuvre d'outillage économique de la nation, ne connaît à 83 ans rien de plus odieux que le repos. M. Dejae, ancien recteur de l'Université de Liège, enseigna pendant de longues années, avec autant d'autorité et d'érudition que d'éloquence et de générosité, l'économie politique et la législation sociale et reste une des compétences des plus écoutées en ces matières.

Ces trois animateurs ne tardent pas à faire des recrues et, le 23 novembre 1881, est définitivement constituée la *Société belge d'Economie sociale*. Elle calque son organisation sur celle de sa sœur aînée, fondée à Paris en 1856 par Le Play, et elle fait siennes les doctrines du grand économiste et sociologue français. Elle professe, comme lui, que « l'homme ne vit pas seulement de pain » et que ce n'est pas uniquement la richesse et la forme du gouverne-

(1) Rapport présenté par le Secrétaire perpétuel à la 300^e séance, le 25 mars 1928.

ment qui font le bonheur des peuples, mais principalement leur développement social et moral.

Elle édifie comme lui le véritable régime social sur la famille, la religion, la propriété, le patronat et l'action éducative de l'élite s'efforçant d'élever à elle les masses populaires, de façon à réaliser le nivellement par le haut et non, comme le veulent les démagogues par le bas!

Et, pour se garder des utopies et des improvisations, aussi dangereuses dans le domaine social que dans le domaine économique, elle adopte la méthode si sage de Le Play et applique à l'étude des questions sociales les procédés d'observation impartiale réservés jusqu'alors aux sciences naturelles.

On avait été dix-huit pour dresser l'acte de naissance de la société belge d'Economie sociale, que de vides aujourd'hui dans cette petite phalange! Nous avons tous gardé le souvenir du baron de Moreau, notre premier président, ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Agriculture, du comte de Bousies, ce gentilhomme de fière race, dont toute la vie fut consacrée à la protection et à l'amour des humbles; du chanoine Henry, doyen du chapitre de Namur, de M. Albert Nyssens, qui fut le premier titulaire du portefeuille de l'Industrie et du Travail; de M. Jules van den Heuvel, ce juriste éclairé, ce sage conseiller de Léopold II dans les conjonctures les plus délicates; ce ministre de la Justice dont l'énergie arrêta net en 1902 des émeutes qui auraient pu se transformer en révolution. Que de deuils aussi parmi les recrutés moins anciennes de notre compagnie: M. le duc d'Ursel, président du Sénat, le comte de Merode-Westerloo, le baron du Sart de Bouland, gouverneur du Hainaut, le professeur van der Smissen, le conseiller J. Leclercq, l'avocat L. André. Mais je ne puis les nommer tous. Hélas! trop souvent, l'histoire d'une vieille société ressemble à un nécrologe.

* * *

A peine fondée, la Société d'Economie sociale inscrivait à son ordre du jour l'étude des questions dont les terribles grèves de 1886 n'avaient pas encore révélé au grand public la gravité. Notre société fut peut-être la première en Belgique à comprendre toute l'ampleur du devoir social, dès ses premières séances, elle aborda la grave question des logements ouvriers, elle étudiait l'organisation du travail au port d'Anvers et, utilisant la méthode comparative si utile en sociologie, se faisait exposer par M. Dejace, le 23 janvier 1884, l'institution ouvrière allemande dite *Arbeiterwohl*. En 1885, le même orateur étudiait le problème, important entre tous, de la responsabilité patronale et des assurances. Le sort des agriculteurs intéressait nos membres au même degré que celui des ouvriers et plusieurs séances de nos premières sessions furent consacrées à la recherche des remèdes à la crise qui pesait à cette époque si lourdement sur nos campagnes.

Les grèves révolutionnaires de 1886 trouvèrent donc en Belgique un groupement d'esprit large et de cœur généreux organisé pour étudier en toute objectivité le malaise social et pour y chercher des remèdes. Ce fut notre premier président, le baron de Moreau, devenu ministre, qui ouvrit la fameuse *Commission du travail*, y fit entrer plusieurs de nos membres et consulta notre société sur divers projets de lois destinées, en améliorant le sort des travailleurs, à ramener l'apaisement. La part de notre compagnie fut considérable dans le mouvement social catholique et le grand ministre Beernaert, qui fut aussi des nôtres, réalisa un grand nombre de réformes en s'inspirant de nos idées. Les congrès de Liège, la promulgation de l'encyclique *Rerum novarum*, l'efflorescence des œuvres sociales qui s'en suivit augmentèrent encore le rayon d'action de notre société. A mesure que se posaient de nouveaux problèmes, on trouvait toujours parmi nous des esprits éclairés pour les étudier avec toute l'objectivité requise, pour en proposer la solution, pour défendre celle-ci au cours des discussions courtoises qui traditionnellement suivent chacune de nos conférences, et pour donner, en ce temps où l'on n'éprouvait aucune difficulté à se faire imprimer, de la diffusion à nos idées dans la presse périodique. C'est ainsi que dès que la reprise du Congo fut mise à l'ordre du jour par le projet de charte coloniale du 7 avril 1901, M. Dupriez, professeur à l'Université de Louvain, actuellement vice-président du Conseil colonial, étudiait le régime financier de notre future colonie; de même lorsque se livra la lutte pour le partage des zones d'influence en Chine, le regretté M. van der Smissen, professeur à l'Université de Liège, nous parlait le 13 octobre 1904

des intérêts économiques de notre pays en Extrême-Orient.

Souvent même notre société, s'inspirant de l'exemple de ses fondateurs, devançait les événements et portait son attention sur des points dont l'importance échappait à l'attention des pouvoirs publics ou de l'opinion. Tel fut le cas pour la question de la petite bourgeoisie, dont nos membres s'étaient occupés à plusieurs reprises avant que l'enquête de la Commission nationale ne dessinât ce mouvement social.

Le nombre de nos membres augmentait d'année en année, nos séances devenaient de plus en plus fréquentes et étaient suivies par un nombre croissant d'auditeurs, notre influence grandissait, lorsque la catastrophe de 1914 vint couvrir notre pays de ruines.

Le 2 juillet de l'année terrible avait vu se clôturer notre trente-troisième session par une visite d'étude au Borinage. Quelques semaines plus tard, le pays était envahi, Louvain était incendié. Expulsé de sa demeure, Victor Brants, notre infatigable secrétaire perpétuel et la cheville ouvrière de notre société, était arrêté sur la route de Bruxelles. Il voyait déjà les fusils d'un peloton d'exécution braqués sur sa poitrine, lorsque, étant parvenu à se faire reconnaître par un officier allemand, on lui laissa la vie sauve.

Mais tel était son amour de la science que, dès le 14 novembre 1914, il ouvrait la trente-quatrième session par une visite aux services de guerre de la *Centrale syndicale de l'Union ouvrière de l'agglomération bruxelloise* et orientait l'activité de la société vers l'étude des problèmes de la guerre et de l'après-guerre. Le 30 juin 1915, M. Wauwermans étudiait le problème juridique de la réparation des dommages de guerre; la question des finances en temps de guerre était abordée, le 10 novembre 1915, par M. Ch. De Lannoy, professeur à l'Université de Gand.

Cette activité ne s'était pas maintenue sans difficultés. Quelle prudence ne fallait-il pas pour déjouer la surveillance de l'occupant et, en dépit de la censure, continuer librement nos travaux?

A ces anxiétés de tous les instants se joignaient les inquiétudes inspirées par l'état de santé de notre secrétaire perpétuel. Il déclina de jour en jour et un mal impitoyable, auquel il se soumettait avec une admirable résignation chrétienne, finit par le terrasser. Il s'éteignit le 28 mars 1917, laissant derrière lui une splendide œuvre scientifique, dont la fondation et la direction de notre société n'était certes pas le moins beau fleuron! La collection de monographies intitulée: *les Ouvriers des deux Mondes*, publiée en collaboration par notre compagnie, sous sa haute direction, suffisait seule à établir une réputation scientifique.

Cette mort laissait, on pouvait le craindre, la *Société belge d'Economie sociale* sans direction. Qui allait reprendre le flambeau que Brants n'avait laissé choir que lorsque sa main était déjà glacée par les affres de la mort? Heureusement son compagnon de la première heure, son ami des bons et des mauvais jours, le chevalier Lagasse de Lochte veillait. Il assumait la direction de la société, en conserva la présidence pendant toute la guerre et fit appel à votre serviteur pour reprendre au secrétariat la succession de son ancien maître. Le nouveau secrétaire perpétuel eut ainsi l'occasion de s'initier aux traditions et à l'esprit de notre compagnie, il n'eut qu'à suivre l'exemple de son prédécesseur et le bienveillant concours de tous les membres, tout comme les précieux conseils de ses aînés, l'aiderent puissamment dans sa lourde tâche.

* * *

Cependant l'occupation ennemie se prolongeait, la police allemande devenait de plus en plus tracassière, l'espionnage se faisait de plus en plus redoutable, plusieurs de nos séances avaient été surveillées par des émissaires de la *Kommandantur*, nous dûmes recourir à des subterfuges et à des mesures de précaution.

Au cours de nos réunions officielles, nous ne traitâmes plus que des sujets, intéressants certes, mais dont le caractère ne pouvait porter ombrage à l'occupant; pour étudier les questions qui nous tenaient le plus à cœur, spécialement celles relatives au relèvement de notre chère patrie, dont, même aux heures les plus tragiques, nous ne désespérâmes jamais, nous nous divisâmes en sections, étudiant des problèmes particuliers et faisant appel aux compétences spéciales de tous nos membres.

Ces sections furent constituées dans le courant d'octobre 1917; elles siégeaient dans des locaux distincts, le plus souvent dans l'un ou l'autre de nos grands établissements financiers, où les allées et venues ne paraissaient pas insolites.

Ces sections se répartirent entr'elles l'étude de tous les problèmes qui devaient forcément se poser à l'attention du gouvernement au lendemain de la guerre : la réforme fiscale, la taxation des bénéfices de guerre, la réparation des dommages, la reprise des marcs, les modifications à apporter à notre politique commerciale et à notre organisation financière, les moyens de développer le rendement de l'agriculture, la création d'une marine marchande, le développement de notre industrie des transports, l'exploitation commerciale de notre réseau ferré. D'autres sections apportaient leurs soins à l'étude de questions à caractère plus spécialement social : telles les assurances, l'établissement d'une société nationale d'habitations à bon marché, le règlement des conflits du travail, l'enseignement professionnel, la participation aux bénéfices, la réglementation et l'inspection de l'industrie, la durée de la journée de travail. D'autres encore abordaient les problèmes concernant l'avenir de la race, s'appliquaient à organiser la lutte contre le néo-malthusianisme, contre les maladies vénériennes, contre la tuberculose, contre l'alcoolisme, et s'intéressaient aux questions relatives aux droits de la femme et à la protection de l'enfance.

Pendant tout l'hiver 1917-1918 notre activité fut admirable ; une dizaine de sections furent au travail, à la fois. Sur chaque question se constituait un volumineux dossier et, pour donner à nos études un caractère pratique, nous nous efforcions de rédiger nos conclusions sous forme de projets de loi, précédés d'un exposé des motifs plus ou moins étendu.

Au lendemain de l'armistice, le chevalier Lagasse de Loch et votre serviteur demandèrent audience à M. le Premier Ministre et lui remirent en mains propres une vingtaine de projets rapportés. Qu'il nous soit permis de regretter que les Chambres de 1919, moins bien inspirées que celles de 1886, négligèrent de s'inspirer de nos consciencieuses études. Nous avions rédigé notamment un projet complet de réforme fiscale, auquel avait collaboré une élite de financiers et d'économistes. Ce projet, tout en fournissant au gouvernement les ressources nécessaires, évitait les transitions trop brusques et échappait aux reproches si âprement formulés depuis contre certaines innovations.

* * *

Depuis la guerre, la vie de notre vieille société a repris d'une façon normale. L'hospitalité que nous a fournie si généreusement la *Fondation universitaire*, nous a donné un local stable, nos séances se tiennent régulièrement, les sujets traités empruntent, selon la tradition de notre compagnie, un grand intérêt à leur caractère d'actualité, et cette 500^e séance marque une nouvelle et heureuse étape de notre activité sociale en nous apportant le précieux concours d'une des sommités du barreau et du monde politique français et en resserrant nos relations avec nos amis de la *Société d'Economie sociale de Paris*, dont nous sommes heureux de saluer ici une délégation importante.

Qu'il nous soit permis en terminant de faire appel à la jeunesse. Hélas ! elle paraît se désintéresser des études sociales, cependant elle fut toujours bien accueillie parmi nous et ses initiatives ont trouvé chez nous des échos sympathiques. Notre rôle ne consiste pas à nous confiner dans des discussions académiques ; conformément aux principes de notre maître Le Play, nous voulons que nos travaux aient une force d'enseignement et fassent naître des initiatives. L'exemple nous vient de haut : jadis, avant de ceindre la couronne, notre glorieux roi nous fit à plusieurs reprises l'honneur de participer à nos travaux. Ce fut pour nous un encouragement infiniment précieux. La présence à cette cérémonie de S. A. R. M^{gr} le Duc de Brabant nous prouve que cette tradition ne s'est pas perdue et qu'il me soit permis, Monseigneur, au nom de tous les membres de la *Société belge d'Economie sociale* d'adresser à votre Altesse Royale l'expression de notre profonde gratitude et de notre très sincère et très respectueux dévouement.

Vicomte CH. TERLINDEN,
professeur à l'Université de Louvain.

Les beaux clichés qui nous ont permis, la semaine dernière, d'illustrer les articles de MM. Lambotte et Vanzype, nous avaient été obligeamment prêtés par la Maison Van Oest, place du Musée, Bruxelles. Nous tenons à les remercier tout particulièrement.

Le Messie de Haendel

A une semaine d'intervalle, les Concerts spirituels et ceux du Conservatoire nous donnent — avec des solistes de choix — les uns l'*Oratorio de Noël* de Bach, les autres le *Messie* de Haendel. Bach est trop « à la page » pour qu'il soit opportun de reparler de son inépuisable inspiration ou de sa technique stupéfiante. L'*Oratorio de Noël* est une juxtaposition de six cantates pour le temps de Noël, que l'auteur n'a jamais rêvé de mettre bout à bout. C'est pourquoi, au point de vue de l'idée à suivre, l'œuvre manque d'une gradation d'intérêt et piétine sur place. Heureusement, sa richesse musicale est admirable et fait regretter, une fois de plus, que les cantates de Bach soient un peu délaissées au profit de la messe et des deux passions.

La vogue de *Messie* ne vieillit guère et l'on peut se demander si cette vogue tient à la qualité intrinsèque de l'œuvre ou bien aux exécutions nombreuses, en tous pays, qui nous l'ont rendue plus familière. On m'objectera que la fréquence des exécutions tient au mérite de l'œuvre ; et cela n'est pas toujours certain. Après tout, qu'importe ? On nous l'offre, elle est belle, goûtons-la sans chicaner parce qu'on laisse dans l'ombre de la quelque trente autres oratorios du grand maître.

Tout le monde sait que les Anglais considèrent l'Allemand Haendel comme leur grand homme, oubliant quelque peu Purcell, Anglais bien authentique, le grand précurseur de Haendel. Celui-ci naquit à Halle en 1685, la même année que Bach ; mais les plus belles années de sa carrière se passèrent en Angleterre où il mourut en 1759, neuf ans après Jean-Sébastien.

*Il est deux îles dont un monde
Sépère les deux océans,
Et qui de loin dominent l'onde
Comme deux têtes de géants.*

Victor Hugo parle ainsi des îles d'Elbe et de Sainte-Hélène. De même Bach et Haendel dominent toute leur époque comme deux pics géants. Aussi est-il d'un puissant intérêt, après la *Passion Saint-Jean*, donnée cet hiver au Conservatoire, et après l'*Oratorio de Noël*, d'entendre la grande œuvre de Haendel. On a comparé les chœurs de Haendel à de vastes fresques à cause de leur polyphonie espacée et claire et de la simplicité grandiose de la ligne mélodique. Ce n'est pas du tout la gravité concentrée, la profondeur religieuse des miraculeux contrepoints de Bach. Haendel est plus extérieur, plus décoratif, plus dramatique, quoique ses quarante opéras (oui : 40 !) soient oubliés, sans doute à cause de la médiocrité de leurs livrets. M. Romain Rolland, dans son beau livre sur Haendel, affirme même que ses oratorios étaient primitivement joués par des acteurs. Quoiqu'il en soit, le style en est souvent des plus dramatique.

Ces oratorios sont au nombre d'une trentaine et la plupart ont trait à l'histoire du peuple d'Israël dont ils font comme l'épopée. Quiconque a entendu *Judas Machabée* (le plus populaire après le *Messie*) comprendra le caractère épique de cette musique écrite au courant de la plume, quasi sans se relire, mais géniale en ses élans souverains.

Le *Messie* fut écrit en pleine maturité de l'auteur. Il avait cinquante-six ans. Invité à diriger des concerts à Dublin, c'est pour l'Irlande qu'il composa le *Messie* sur un poème biblique de Jennens, « afin, dit-il, d'offrir à cette nation généreuse et polie quelque chose de nouveau ». Toute l'œuvre fut écrite du 22 août au 14 septembre 1741, en moins de quatre semaines !... La première exécution eut lieu à Dublin, le 12 avril 1742.

Le sujet de la première partie est la naissance du Messie précédée de l'attente anxieuse des nations et suivie du lyrisme joyeux de l'humanité reconnaissante. La deuxième partie, c'est le sacrifice de la Rédemption, la résurrection et la diffusion du Verbe de Dieu triomphant de l'opposition des méchants. Elle débute par le chœur sublime : « Voici l'Agneau de Dieu » et se clôture par le michelangesque *Alleluia*. La troisième partie annonce le jugement et la résurrection future. Toutes les paroles sont tirées des Saintes Écritures, et, de ce fait, elles acquièrent un caractère éternel qui les met à l'abri des modes littéraires toujours changeantes. Quant à la musique, sa beauté souveraine fait oublier les petites tares inhérentes au style de l'époque : répétitions, formules, cadences trop prévues. On ne pourrait assez donner raison à R. Rolland quand il prétend qu'on a faussé jadis le sens de ces œuvres par l'interprétation anglaise compassée et par celle de l'école de Mendelssohn. On exécutait le *Messie* d'une façon pompeuse et guidée avec des chanteurs trop nombreux, « corrects et pieux, mais sans aucune passion ». Que deviennent ainsi les rythmes bondissants et l'accent dramatique ? Encore, aujourd'hui, beaucoup de gens trouvent Haendel froid et pompeux ! C'est la faute aux interprètes.

Le *Messie* reste donc — avec les deux passions et la messe de Bach — l'oratorio type, celui que tout le monde désire entendre au moins une fois. Tant mieux : pour l'honneur de l'humanité, il est consolant de voir courir les foules à des œuvres qui sont la contradiction même de notre époque trépidante. Le Conservatoire et les Concerts spirituels remplissent ainsi une fonction artistique et sociale des plus bienfaisantes. Félicitons et encourageons-les.

JOS. RYELANDT,
Directeur
du Conservatoire royal de Bruges.

Chartres et Psichari⁽¹⁾

Le grand honneur m'échoit de parler aujourd'hui d'un autre pèlerin de Chartres, qui fut mon ami, mon frère : Ernest Psichari.

Ami, également, du noble Péguy, qui l'avait précédé ici, et pour lequel il pria ici : qui l'avait aidé à reconnaître son âme et sa destinée, à qui il avait dédié le livre où, pour la première fois, il prenait le parti de ses pères contre son père, c'est-à-dire de tout l'héritage des siècles chrétiens contre le dix-neuvième siècle ; et avec qui il rêvait de revenir ici pour une parfaite et définitive communion dans la foi retrouvée. Admirable enchaînement de grâces, de prières et d'espérances.

Vous connaissez son histoire, elle appartient au patrimoine intellectuel de la France catholique. Et c'est pour nous un émerveillement de la voir s'épanouir à présent dans cette gloire très pure de la fraternité catholique, prenant ses vraies proportions spirituelles dans l'amour de tant de chrétiens qu'il n'a pas connus, et qui sont pourtant ses intimes et ses compagnons. C'est un émerveillement voilé de tristesse, car nous qui l'avons vu et suivi dans la vie, nous savons de quel prix, de quels déchirements et quelles agonies (et enfin de quel sang répandu, mêlé au Sang éternel à qui nous devons tout), fut payée la délivrance de cette âme prédestinée.

Vous savez comment Psichari, après une enfance incroyable,

une jeunesse douloureuse, à certains moments désolée, s'était d'abord redressé, d'un coup de volonté désespérée, par le choix de la discipline et du sacrifice militaires, cherchant à tâtons la grandeur, je ne dis pas dans la servitude, je dis dans le service de quelque chose de plus grand Soldat, pour sauver son âme. Avant même de se savoir encore Français. Car les jeunes gens d'aujourd'hui ne sauront jamais à quel point tout appui manquait à ceux de cette époque, à quel point les vertus humaines, autant que les divines, se dérobaient sous nos pas, par l'effet d'un enseignement destructeur, homicide, véritablement sanglant. Il fallait tout retrouver, sans rien savoir de par nos maîtres. Cette expérience-là, ces douleurs que nous avons souffertes, elles sont enracinées dans notre mémoire, elles périront avec nous, nul ne les peut raconter, et aujourd'hui, ce sont d'autres angoisses et des douleurs nouvelles qui pèsent sur la jeunesse, et que les aînés comprennent mal, et que les cadets ne comprendront pas. Chaque génération a ainsi son trésor incommunicable, dont les autres tirent profit, mais ignorent la saveur.

Vous savez comment l'Afrique, le désert, la solitude, le silence et la pauvreté, avaient conduit Psichari, d'abord à reconnaître en son cœur le visage de la France et puis, et du même coup, à y discerner, non vivante encore, mais du moins dessinée par le désir, la Foi.

Reinté en France en décembre 1912, il s'était cru un moment un « catholique sans la grâce », à qui le service de la patrie suffirait. Mais en même temps, il priait, il priait tout le temps, pour l'armée d'abord, puis pour lui-même.

La Sainte Vierge Marie, par qui nous vient toute grâce, avait regardé son cœur. Il récitait ses litanies tous les jours. Le 4 février 1913 il était reçu dans l'Eglise. Le 9, — c'était un dimanche, — il fit sa première communion, à la chapelle de la Sainte-Enfance, à Versailles. C'est le Père Clérissac qui célébrait la messe. A entendre cette messe nous étions quatre, Ernest, ma femme et sa sœur, et moi, quatre cœurs remplis de joie, blottis contre l'autel du Dieu vivant, attendant l'avenir inconnu.

Après cela nous partîmes, le Père Clérissac, Ernest et moi, faire notre action de grâces à Notre-Dame de Chartres. Qu'ai-je à vous raconter de ce pèlerinage ? Rien, Psichari était trop grave pour se répandre en impressions, et ce jour-là la beauté même du temple de pierre s'effaçait pour nous trois devant le mystère invisiblement célébré dans le temps d'un corps que Dieu habitait.

Moi seul me conduisis mal à ce pèlerinage : je m'enivrai d'un sermon trop éloquent. Ernest n'entendait rien, il priait, il recommandait au Seigneur tous ceux qu'il aimait, son père et sa mère, son frère, ses deux sœurs, son neveu Lucien, ses amis, son grand-père. Les supplications d'un tel cœur avaient la force d'un amour très profond, du plus fidèle, du moins égoïste amour. Il savait quel lourd héritage, il était chargé de racheter, il ne pliait pas devant la douleur. Le petit-fils de Renan ne venait pas s'opposer comme un partisan à son grand-père : il venait en catholique ramener son grand-père et toute sa race au portail royal qui est la plaie du côté de Jésus. S'il fallait lui-même mourir pour cela, il l'acceptait sur l'heure. Mourir de quelle mort ? En immolant son corps ou seulement sa volonté ? Il ne savait pas. Mais sûrement mourir en Dieu, uni au sacrifice de l'autel. Car le sang des martyrs vaut mieux que l'encre des savants.

Au retour, quand le train venait de quitter Chartres, il dit au Père Clérissac : « Je sens que je donnerai à Dieu tout ce qu'il me demandera. » C'est lui-même tout entier qu'il donnait, c'est ici que l'oblation fut faite, le 9 février 1913, accomplie dix-neuf mois plus tard : le soir du 22 août 1914, quand il tombait à Rossignol, la tempe percée, son chapelet enroulé autour de son bras.

(1) Discours prononcé à Chartres, lors des Fêtes Mariales.

Pourquoi avait-il choisi Notre-Dame de Chartres comme lieu de son action de grâces et de son premier pèlerinage, le jour de sa première communion? La chose ne s'était pas discutée, elle allait de soi. Il faut voir tout d'abord dans ce choix un simple signe de l'éminente popularité de la cathédrale de Chartres. Elle est pour nous comme une sorte de Somme théologique, pas seulement une Somme de la doctrine, mais aussi de l'amour comme de la foi, l'ouvrage de pierre animée, vivante et respirante, où la poésie architecturale des vieux maîtres a exprimé la tendresse et l'intelligence des siècles chrétiens, comme leur bonhomie et leur finesse, et comme leurs dons supérieurs de contemplation. Quoi d'étonnant que notre gratitude, et notre désir de nous replonger dans la sainte continuité catholique, se portent d'abord vers elle? Je sais des âmes qui ont appris à Chartres leur catéchisme et tous les rudiments de la foi chrétienne, épelant chaque vitrail, chaque figure de pierre; la sainte cathédrale les a instruits comme ferait une mère, leur a fait sentir et chérir, avant même qu'ils les connussent en esprit, la bénignité et l'humanité de notre Dieu, et les profondeurs de ses mystères.

Psichari était encore attiré à Chartres par une raison plus appropriée à sa vocation personnelle. Je le rappelais tout à l'heure, c'est en découvrant le sens de la France qu'il a été amené à découvrir, conduit par sa patrie, la grâce et la vérité surnaturelle. Notre-Dame de Chartres occupe une telle place dans notre histoire nationale, elle est tellement au cœur catholique de la France, qu'il ne pouvait songer à aller ailleurs oahir à la Très Sainte Vierge l'offrande de son corps mortel et de son âme divinisée par la grâce de Jésus. C'était ainsi, avant tout, à Notre-Dame de France qu'il portait son hommage.

Ici, comme j'ai eu l'occasion de le remarquer ailleurs, qu'il n'y ait pas de malentendu. Psichari n'est pas revenu au catholicisme parce que le catholicisme fait corps avec notre passé national, et parce qu'il est un élément essentiel de la grandeur et de la force de la France. Un tel traditionalisme purement national en matière religieuse était foncièrement étranger à son esprit. Ce n'est pas la puissance politique de la France qu'il considère, c'est sa destinée, et la réalité spirituelle, le « miracle très replié » qui réside en elle; il tient pour acquis que la France est, parmi les nations, la gardienne et la trésorière de l'esprit. Ce sans quoi cette vocation de la France, qu'il sait vraie, ne serait rien, est-ce que ce n'est pas la vérité?

« C'est la vérité qu'il cherche, c'est vers elle seule qu'il est tendu. » Que cherche-t-il donc au ciel, ce voyageur? demandera-t-il dans le *Voyage du Centurion*. De belles idées? — Toute sa vie on lui en a servi à profusion. C'est un maître qu'il cherche, un maître de vérité. Entendez-le bien; il ne dit pas un maître d'action ou d'énergie, il dit un maître de vérité. Ne le prenez pas pour un adversaire de l'intelligence, son « anti-intellectualisme » n'a jamais été qu'une réaction contre les intellectuels, et non pas une réaction contre l'intelligence. Il veut donc la vérité dans son objectivité pure, dans sa virginalité et inflexible indépendance à l'égard de nos intérêts humains, « il veut la vérité avec violence... Que cette ne' elle-même de Notre-Dame, s'écrie-t-il, soit rasée à tout jamais, si Marie n'est pas vraiment Notre-Dame, et notre véritable impératrice. Que cette France périsse, que ses vingt siècles de chrétienté soient à jamais rayés de l'histoire, si cette chrétienté est mensonge! » Mais non : en approfondissant le mystère de la France, il découvre le mystère des saints qui ont fait la France, le mystère de la sainteté. Voilà le signe, voilà la preuve par excellence. « Dans ma déréliction, certaines vertus auxquelles je n'avais guère encore pensé m'apparaissent comme les plus hautes qui puissent enrichir une âme. Mais toutes, elles étaient des vertus proprement chrétiennes : le renoncement, l'humilité, le détachement du monde, l'esprit

de pénitence, l'ascétisme, la chasteté... J'éprouvais un bonheur infini à sentir pour la première fois la bonne odeur des vertus chrétiennes.

« Et puis je pensais à tous ceux qui ont fidèlement exécuté ces ordres, je me tournais vers les saints et les bienheureux, et je ne pouvais pas nier, qu'ils ne fussent les plus hauts exemplaires d'humanité qui aient paru dans le monde. Alors, après les regards d'amour vers le paradis, je ne pouvais pas penser que le désir des plus suaves vertus me fût à jamais interdit.

« La religion qui proclame une telle morale, est-elle donc fautive ?

« Je sens qu'il y a, par delà les dernières lumières de l'horizon, toutes les âmes des apôtres, des vierges et des martyrs, avec l'innombrable armée des témoins et des confesseurs. Tous me font violence, m'enlèvent par la force vers le ciel supérieur, et je veux, je veux de tout mon cœur leur pureté, je veux leur humilité et leur pitié, je veux la chasteté qui les ceint et la piété qui les couronne, je veux leur grâce et leur force. Je ne m'arrêterai pas, je m'avancerai vers la plus haute humanité, vers le grand peuple qui est là-bas, derrière le dernier étage de l'horizon, entraîné dans le sillage immense du souffle divin. »

Cette assemblée des saints, ce peuple, cette fraternité, cette royauté, ce sacerdoce, les Évangélistes appuyés sur les prophètes, la tige de Jessé fleurissant en le Verbe incarné, et l'Incarnation se répandant ensuite, pour ainsi parler, et se continuant dans l'Église, Corps mystique du Christ, — les Vertus intellectuelles et les Vertus morales au service des Vertus théologiques, la Trinité divine habitant dans les âmes justes, le Saint-Esprit les consommant dans la charité, — voilà tout ce qu'il retrouve à Chartres. Et le grand, l'unique leçon, que la sainteté et la sainte croix est la seule issue et la seule clef de la vie humaine, qu'il n'y a rien à faire pour nous si nous ne sommes pas nés pour l'Union de Dieu, et si nous ne tendons pas toute notre vie, malgré nos faiblesses et nos chutes, vers la perfection de la charité.

C'est pourquoi il aura désormais un amour si profond, si puissamment volontaire, pour la Sainte Eucharistie. Il sait que par elle seule, au milieu des misères de notre nature, nous recevons la force de tendre efficacement vers le terme surnaturel que le divin Amour nous a fixé. Il a entendu cet appel de l'Amour, il sait que l'amour seul peut lui répondre, un amour sans réserve, car « la mesure d'aimer Dieu, est de l'aimer sans mesure ». « Arrière les chrétiens médiocres, s'écriera-t-il plus tard, dans une conférence faite à Cherbourg. Il nous faut des hommes logiques sachant aller jusqu'au bout de leurs croyances », répondre généralement à l'invitation contenue dans leur baptême : « *Estote perfecti, soyez parfaits*, la loi de la sainteté s'impose à toute âme. Or, l'aliment de la vertu n'est autre que l'Eucharistie... »

On pourrait, me semble-t-il, noter un autre aspect dans la dévotion de Psichari à Notre-Dame de Chartres. Notre-Dame de Chartres est comme une synthèse de la haute culture spirituelle qui fut celle du Moyen âge. C'est à ce titre encore qu'elle importait à Psichari. Car Psichari appartenait très peu à notre époque, il était très *inactuel*, et c'est ce qui lui donne justement une telle prise sur le temps présent. Dans une lettre adressée à Henri Massis en 1913, notre génération, écrivait-il, notre génération, — celle de ceux qui ont commencé leur vie d'homme avec le siècle est importante. C'est en elle que sont venus tous les espoirs, et nous le savons. C'est d'elle que dépend le salut de la France, donc celui du monde et de la civilisation. Tout se joue sur nos têtes. Il me semble que les jeunes sentent obscurément qu'ils verront de grandes choses, que de grandes choses se feront par eux. Ils ne seront pas des amateurs ni des sceptiques. Ils ne seront pas des touristes à travers la vie. Ils savent ce qu'on attend d'eux. »

Chef de la *génération sacrifiée*, il pouvait transmettre le mot de l'avenir à la génération, malheureuse aussi, hélas! désignée

pour reconstruire. Il pressentait ce que beaucoup d'esprits reconnaissent aujourd'hui, que l'âge dans lequel nous entrons devra, sous peine d'une ruine universelle, retrouver, en les transposant naturellement sur un plan tout différent, car le temps est irréversible, retrouver les grands caractères de la civilisation médiévale, affirmer partout et dans tous les ordres, peut-être au milieu d'un grand dénuement, la primauté du spirituel.

Et lui-même, par les secrètes harmonies de son cœur, appartenait déjà à ce nouveau Moyen âge.

Psichari était un homme de contemplation. En Mauritanie, c'est la longue méditation dans l'aridité du désert qui l'avait rapproché de Dieu, et ce qui fait le caractère le plus remarquable de sa conversion, c'est qu'elle apparaît, hors de toute controverse rationnelle, comme une pure victoire de la grâce opérante et des dons infus. « La Sainte Vierge, se disait-il en cheminant sur les routes de l'Adrar, comme je serai bien humblement à ses pieds, quand je serai catholique. » — « Un jour, Sisia, son guide maure, lui demanda ce que les Nazaréens (les Français) pensent d'Issa (de Jésus), que l'Islam regarde comme un grand prophète : Issa, mon ami, n'est pas un prophète, mais en toute vérité, il est le Fils de Dieu. Puis il lui raconte toute l'adorable histoire de la Rédemption, la Nativité, le Crucifiement, la Résurrection. Il s'arrête, la gorge serrée, il a les yeux pleins de larmes. Il prêche Jésus-Christ, et lui-même ne sait pas s'il croit, Dieu presse malgré lui son cœur ! »

Une fois chrétien, il donnera dans sa vie la première place à la prière. « C'est un tremblement que d'écrire en présence de la Très Sainte Trinité », écrivait-il à un académicien qui resta tout étonné de ce mot ; — son rêve était de n'agir qu'en faisant, comme dit saint Thomas d'Aquin, déborder l'action de la plénitude de la contemplation. La vie d'oraison, de recueillement, de miséricorde active et d'amour des pauvres qu'il mène à Cherbourg, et dont M^{lle} Goichon nous donne un aperçu dans son livre, était une mise en pratique de cette doctrine.

Voilà l'enseignement que nous transmettent les siècles chrétiens ; tout cela, Psichari l'avait deviné, et pratiquement compris. Il s'apparentait ainsi au Moyen âge par ce qu'il y a de plus significatif en tout développement humain individuel et social, je veux dire par la hiérarchie des valeurs selon laquelle l'homme comprend sa vie, établit sa culture. Son échelle des valeurs, son nombre d'or, c'était ce même tempérament des vertus contemplatives et actives, ce même ensemble ordonné des proportions morales, auquel, à l'âge des croisades, obéissait la chrétienté.

Psichari était un homme de fidélité. Il ne s'était pas donné à l'Eglise du Christ pour y cultiver des singularités individuelles, esthétiques ou mystiques, il s'était donné sans partage ni réserve, il estimait que l'Evangile suffit, il avait horreur de tout ce qui voudrait ajouter une rallonge à l'Evangile, comme de tout ce qui risque de faire secte ou parti. S'il était catholique, c'était pour ne rien préférer à l'unité du Corps du Christ, aux règles de la discipline ordinaire et aux vertus de la vie ordinaire du chrétien. Cœur libre, parce que docile, et docile parce que libre, libre de tout orgueil, orgueilleux seulement de la croix de Jésus. Il était un de ces soldats qui disent à leurs hommes : fais ceci, et ils le font, et à qui il est dit à eux-mêmes : fais ceci, et ils le font ; et tout le reste est littérature ; voilà quel était son état d'esprit. Comme dans la statuaire gothique, on voit parfois s'unir, avec une grâce indicible, la pureté classique de l'antiquité et la plénitude spirituelle du christianisme, on voyait en lui, dans une admirable harmonie virile, le type du centurion romain, déjà magnifié dans l'Evangile, rejoindre celui du chevalier.

Enfin Psichari était un homme d'espérance. Il donnait en riant, et Dieu l'aimait ainsi, *hilarem datorem diligit Deus*. Il n'avait rien de maussade, de figé, de janséniste ; en dépit de sa mélancolie native, il était volontairement et énergiquement optimiste, du

seul optimisme qui convienne à un baptisé, et qui est uniquement fondé sur la puissance de la grâce et sur le mystère du *trop grand amour* de Dieu pour sa créature. Le Père Clérissac lui avait appris à compter beaucoup, à l'exemple de sainte Catherine de Sienne, sur l'efficacité du saint désir. Et la Sainte Vierge, à lui comme à ses autres serviteurs formés à l'école du Bienheureux Grignon de Montfort, inspirait l'attente des nouveaux apôtres qui achèveront d'évangéliser le monde, et dont la seule pensée est déjà un réconfort pour les âmes que le spectacle du temps présent risque trop d'accabler. Après saint Vincent Ferrier, Grignon de Montfort les a annoncés. Lui aussi est un pèlerin de Chartres, son souvenir a été célébré pendant ces solennités. Sûrement Psichari, qui pensait toujours au bien des âmes, aurait souhaité que tous ceux qui sont venus à Chartres ces jours-ci rencontrent là, et ramènent avec eux, cette véritable, intérieure et efficace dévotion à la Sainte Vierge dont le Bienheureux Grignon de Montfort est l'apôtre, qui a renouvelé tant de vies, et qui prépare cet âge de l'Eglise qui doit être, selon le mot du Père Faber, *le règne glorieux de Marie*.

Psichari savait tout ce qu'il y a de menteur dans le monde de la littérature ; il écrivait cependant, et savait aussi que c'est servir Dieu, et lui rendre témoignage, que de créer une œuvre en présence et dans l'amour de la très sainte et très glorieuse et toujours tranquille Trinité. La Très Sainte Vierge est représentée, sur un des portails de la cathédrale de Chartres, entourée des sept arts libéraux qui ornaient son esprit. Elle aime trop tout ce qui vient de Dieu, tout ce qui, à un titre quelconque porte un reflet du verbe increé, pour mépriser l'art et la poésie. On dirait qu'aujourd'hui, en tous pays, elle va chercher spécialement, pour les mener à Dieu, beaucoup de ceux qui avancent dans ces régions de l'esprit. Sans doute parce que la corruption des nations modernes ayant commencé par les intellectuels, pour gagner peu à peu le peuple, il conviendrait que le redressement commencé aussi par eux. Et puis encore parce que le *règne glorieux de Marie*, dont parlait le Père Faber, sera peut-être plus mystérieux et plus intérieur que nous ne croyons, — *omnis gloria ejus ab intus*, — avant tout un renouvellement, peut-être peu sensible au regard du monde, de l'intellectualité et de la spiritualité chrétiennes au-dedans des âmes. De ce renouvellement, les pèlerins dont il vous a été parlé sont eux-mêmes un signe et un témoignage. Ils sont venus ici en précurseurs. Leurs peines n'ont pas été perdues, leurs espérances ne seront pas déçues.

JACQUES MARITAIN

A nos abonnés

Nos prix d'abonnement sont restés inchangés depuis septembre 1926, malgré la hausse continue de l'index, qui règle automatiquement les salaires des ouvriers d'imprimerie et malgré que nous ayons, à diverses reprises, ajouté des pages de texte.

Une nouvelle augmentation du barème de notre imprimeur nous oblige à relever le prix de l'abonnement à dater du 25 mars :

1 an	fr. 47.50
6 mois	25.00

Pour le clergé :

1 an	fr. 37.50
6 mois	20.00

CHRONIQUE POLITIQUE

Réflexions sur la presse belge

Au moment de prendre congé des lecteurs de la *Revue* en terminant pour la seconde fois le cycle semestriel de ces chroniques, nous voudrions dire un mot du rôle de la presse belge dans la politique internationale.

Nos journaux sont peu connus au dehors et dans les discussions qui émeuvent l'opinion européenne leur voix parvient rarement à percer; il est pénible pour notre amour-propre de constater que pas un seul d'entre eux n'a su acquérir la notoriété dont bénéficie le *Journal de Genève* dont la réputation s'est encore élargie depuis la guerre. Grâce à cet organe très répandu, le point de vue suisse est constamment rappelé à l'attention des milieux influents du monde international et les affaires de la Confédération ne sont pas systématiquement gardées dans l'ombre. Les causes de cette situation sont complexes.

Il n'y a pas bien longtemps, notre ministre des Affaires étrangères plus soucieux de la discrétion professionnelle que du manie- ment de l'opinion se gardait, comme d'un péché, de tout contact direct avec la presse. Il se croyait déjà très audacieux quand il faisait passer dans le *Journal de Bruxelles* un démenti dont l'allure officieuse se révélait sans fard. Le fidèle huissier qui gardait l'antichambre ministérielle ne se bornait pas à éconduire les reporters, il n'eût pas manqué d'infliger le même sort aux directeurs de journaux qui auraient eu l'idée de se présenter rue de la Loi pour s'éclairer sur telle ou telle discussion en cours ou pour contrôler ses renseignements personnels par ceux dont disposait le Gouvernement. Emile Banning, fonctionnaire du département, écrivait dans les journaux, mais c'était une exception et il agissait pour son propre compte. Aujourd'hui cet état de choses a heureusement changé. Le ministère des Affaires étrangères a même un service de presse qui met des informations à la disposition du public; mais il semble que les journaux eux-mêmes, restés prisonniers du passé, n'ont pas attaché à leurs rédactions un personnel spécialisé dans l'étude des questions internationales et apte à en faire au jour le jour un commentaire autorisé.

Songe-t-on assez à ce qu'exige de connaissances et de jugement la direction de la rubrique politique d'un grand quotidien? Il s'agit de faire un choix immédiat dans le flot des nouvelles qui affluent par le télégraphe, le téléphone, la T. S. F.; il s'agit d'apprécier dans le minimum de temps des événements de vaste portée; il s'agit de discerner l'intérêt belge dans les complications de toute nature qui surgissent entre les peuples. En Angleterre, le « Foreign editor » d'un grand journal est un personnage d'importance qui dispose de nombreux collaborateurs, qui fréquente assidûment les cercles diplomatiques. Chez nous, on confie ces fonctions à un homme déjà surchargé qui ne peut y consacrer le temps nécessaire. Si l'on n'a que le temps d'écrire, on n'a pas celui de penser.

Pour instruire l'opinion, pour l'éclairer sur les problèmes du jour, il faut d'abord lui faire connaître les faits. Or ceux-ci sont présentés par les télégrammes de grandes agences qui subissent l'influence directe de gouvernements étrangers parfois en conflit avec le nôtre. Notre presse, hélas, n'est pas assez riche pour avoir des représentants à elle dans toutes les grandes capitales, elle doit donc se fier à ces officines dont M. W. d'Ormesson,

dans la *Revue de Paris*, vient encore de dévoiler les méthodes cyniques; elle s'en remet aussi pour les informations d'outremer aux journaux de Paris dont la réclame tapageuse semble avoir fait impression. Or la presse française est en général très mal renseignée sur les choses du dehors; elle aussi fait souvent l'économie de correspondants spéciaux; elle n'a nullement le souci du compte rendu objectif mais cherche à donner au lecteur la pâture qui lui plaît et à confirmer tout, simplement ses idées préconçues. Elle cite rarement des textes authentiques et complets; elle obéit avec un ensemble qui honore son patriotisme au mot d'ordre du Quai d'Orsay. C'est dans les journaux anglais que la presse belge devrait puiser largement pour trouver les discours des hommes d'Etat, les notes diplomatiques, les comptes rendus télégraphiés dont la connaissance est indispensable. A cet égard rien ne vaut la lecture du *Times* que l'on peut recevoir à Bruxelles dans la soirée et qui donne le compte rendu sténographique des débats du Parlement britannique où toutes les affaires importantes du monde ont leur répercussion.

L'opinion belge est trop souvent mal informée; pourtant elle juge et conclut. Sa mission de parfaire son instruction est une des plus hautes qui soient; elle touche de près à la sécurité de l'Etat. Aujourd'hui, faute d'une organisation adéquate et d'hommes compétents en nombre suffisant, nous sommes manœuvrés par l'étranger. Il serait désirable, par exemple, que nous ayons sur les affaires allemandes des renseignements d'une véacité indiscutable, car le Reich restauré va jouer dans sa plénitude le rôle d'une grande puissance. Des articles comme ceux que M. F. Neuray a publiés récemment après une enquête personnelle ne devraient pas être dans un pays comme le nôtre une brillante exception.

Le malheur est que les Belges s'obstinent à vouloir une presse au rabais. Ils se plaignent souvent de leurs journaux et de leurs journalistes mais ils voudraient réaliser la perfection sans bourse délier. Pour 60 francs-papier par an, ils prétendent recevoir chaque jour les nouvelles du monde entier filtrées par un homme sage comme Nestor et commentées par un homme pénétrant comme Ulysse, et cela sur du papier abondant et propice à la confection des paquets. Dans ces conditions matérielles déplorable, il faut reconnaître que notre presse fait un effort remarquable. Dans le domaine de la politique étrangère la *Nation Belge* avec son directeur et le correspondant romain qui signe Stylo, le *XXe Siècle* avec Gildas et sa revue de la presse, *l'Indépendance belge*, méritent entre autres de grands éloges. Mais il serait urgent de les mettre à même de faire plus et mieux.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE

Catholiques belges

ABONNEZ-VOUS à

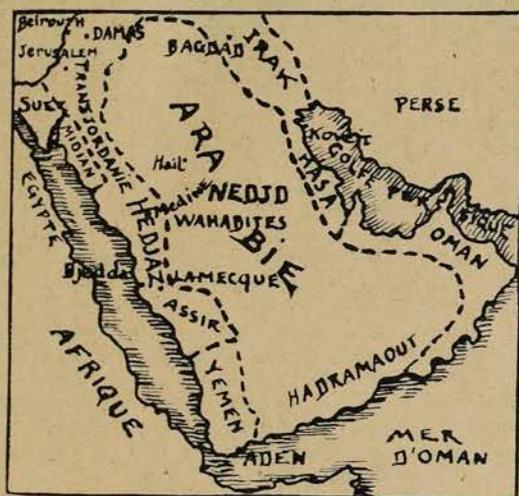
La revue catholique

des idées et des faits

Ibn Saoud, roi des Wahabites

Le bruit s'est répandu ces temps derniers, bruit colporté complaisamment par les agences télégraphiques à travers le vaste monde, qu'Ibn Saoud, roi du Nedjd et du Hedjaz, chef suprême des Wahabites, avait proclamé la « guerre sainte » contre la Transjordanie et l'Irak. Ce bruit paraît avoir été lancé prématurément. Cependant la situation en Arabie semble bien incertaine et grosse de surprises possibles et un bref aperçu de l'état de choses qui règne dans les parages désertiques s'étendant entre la Mer Rouge et la golfe Persique ne sera peut-être pas dénué d'intérêt.

Disons d'abord quelques mots des Wahabites. Contrairement à une opinion très répandue ils ne paraissent pas constituer de secte religieuse au sens propre du mot (et Allah seul sait ce que



la religion de Mahomet en a compté au cours de ses treize siècles d'existence!). Le mot de « secte » implique le particularisme; or c'est contre tout particularisme individuel en ce qui concerne le Coran et la tradition s'incarnant dans le Sunna que s'élève le wahabisme, œuvre d'un seul homme du nom de Mohamed ibn Abdel Wahab.

Ce personnage, originaire du Nedjd, passa plusieurs années de la première moitié du XVIII^e siècle à étudier la théologie musulmane, tant à Bagdad qu'au Caire, et arriva bientôt à la conclusion que l'Islam s'était éloigné de sa simplicité et de sa pureté primitives et s'était enlaidi dans une nuée de doctrines nouvelles, dont certaines relèvent de la superstition pure. Revenu dans les sables du Nedjd il se mit à prêcher avec ardeur le nouveau *Credo*, gagnant bientôt à ses vues religieuses l'Emir régnant — à cette époque un principicule dépourvu de toute importance.

Les émirs de Riadh (c'est le nom de la capitale du Nedjd) devinrent dès lors les porteurs de l'idée islamique « wahabisée » ou si vous aimez mieux, purifiée (on appelle en effet communément les Wahabites les puritains de l'Islam). Pendant à peu près cent cinquante ans, ces émirs incarnèrent la « Réforme » islamique, luttant pour la propager les armes à la main, tantôt vainqueurs, tantôt s'accrochant péniblement à quelque oasis, réduits parfois à de pénibles compromissions sur le terrain politique, mais irréductibles dans le domaine religieux. Enfin, il y a un quart de siècle cette dynastie a eu la chance de trouver un représentant digne d'elle dans Abd el Azis Ibn Saoud, l'homme énergique, intelligent et opiniâtre, qui domine incontestablement aujourd'hui presque toute l'Arabie.

Au cours de la guerre mondiale il avait su signer avec Londres un accord en vertu duquel de sérieux subsides lui étaient assurés

sans qu'il se vît astreint à prendre les armes pour servir la cause des alliés : Albion se contentait de sa neutralité et la lui payait.

Cependant un astre nouveau se levait à l'ouest : en 1916 Hussein, grand chérif de la Mecque, descendant direct de Mahomet, ce à quoi Ibn Saoud ne saurait prétendre, s'insurgeait contre le sultan de Turquie et devenait bientôt, par la grâce de Londres, roi du Hedjaz. C'était un ennemi implacable d'Ibn Saoud. Celui-ci put appréhender un moment que le rêve panarabe ne se réalisât en dehors de lui et contre lui. En effet, un des fils de Hussein s'installait à Damas et se proclamait roi de Syrie; chassé par les français, Feïçal alla trôner à Bagdad, — la cité des « Mille et une nuits » — comme roi de l'Irak, il y trône toujours. Le second des fils du ci-devant grand chérif, Abdallah, devint émir de Transjordanie : une nouvelle principauté créée de toutes pièces à l'est du grand fleuve palestinien. Hussein continuait à régner sur le Hedjaz.

Lui et Ibn Saoud étaient, ainsi que nous venons de le dire, ennemis mortels destinés à en venir aux mains tôt ou tard. Au moment où la guerre mondiale prenait fin, Hussein lançait Abdallah contre le wahabite. Le futur souverain transjordanien (il avait sous ses ordres 2,500 soldats réguliers, 10,000 Bédouins, 2 batteries d'artillerie et 18 mitrailleuses) fut taillé en pièces, à Taraba, en vingt minutes très exactement. Désastre qui enleva au roi du Hedjaz toute envie de recommencer. Mais les rôles allaient changer bientôt.

En 1921 Ibn Saoud triompha d'un de ses rivaux, l'émir Ibn Rachid, souverain de Hayel dans le nord de la péninsule arabique; ce succès fit de lui le voisin indirect des Anglais, puisque ceux-ci « mandatent » tant la Transjordanie que la Mésopotamie (Irak). A Londres on commença à suivre de près ce qui se passe dans le Nedjd. Sous les auspices de la Grande-Bretagne celui-ci et l'Irak négocient; on finit par s'entendre, mais les accords conclus ne sont qu'une cote mal taillée. Cependant des événements plus graves se préparaient.

Ibn Saoud saisit le premier prétexte venu pour déclarer la guerre à Hussein. Bellone lui fut de nouveau favorable; il s'empara sans difficultés des villes saintes de l'Islam, tant de Médine que de la Mecque, et vint à bout d'Ali fils aîné de Hussein, après Hussein. Ce dernier lâché par l'Angleterre — *vac victis*, comme toujours — abdiqua et Albion fut assez généreuse pour lui permettre de passer ses derniers jours dans l'île de Chypre, occupée par elle depuis 1878, colonie britannique depuis peu. Ali succomba à son tour (il médite aujourd'hui sur le néant des grandeurs humaines en général, et royales en particulier, dans une propriété dont a fait don à ce champion de la cause arabe l'Irak reconnaissant). La Grande Bretagne s'empessa de reconnaître le nouvel état des choses par les traités de Basrah (1925) et de Djedda (1927), ce dernier reconnaissant spécialement le titre de roi du Hedjaz pris par le wahabite vainqueur.

Politique adroit et souple, ce dernier a su mettre l'eau de la tolérance dans le vin de son fanatisme de puritain. Iconoclastes par conviction, les Wahabites ont respecté la tombe de Mahomet comme la pierre noire de la Kaaba, et leur chef a encouragé de son mieux les pèlerinages à la Mecque et assuré la sécurité des pèlerins. Le monde musulman orthodoxe a assisté sans frémir à ce spectacle paradoxal sinon choquant : les Lieux-Saints musulmans aux mains de puritains, donc d'hérétiques.

Telles ont été la modération et la sagesse dont a fait preuve à cette occasion le vainqueur de Hussein que plus d'une fois le nom d'Ibn Saoud a pu être prononcé comme celui d'un candidat éventuel au titre de calife : dignité supprimée, on le sait, en 1924 par une Turquie en train de se laïciser à outrance.

En attendant la situation politique d'Ibn Saoud est celle-ci : au nord et au nord-est il est toujours entouré d'ennemis (Irak et Transjordanie). A l'extrême sud-ouest de la péninsule arabique, l'Yémen a conservé son indépendance — quitte à entretenir avec l'Italie mussolinienne des relations étroites et quelque peu suspectes. Plus au nord, l'Assir, voisin du Hedjaz, est sous la suzeraineté d'Ibn Saoud qui règne sans partage sur le reste de la péninsule.

Des nuages ne cessent de s'amonceler, surtout sur la frontière nord-est de ses domaines où la petite principauté de Koweït est enclavée entre le Nedjd et l'Irak. En 1914 Koweït aidait les Anglais à s'emparer de Basrah à l'embouchure du Chatt-el-Arab (c'est le nom que prennent, on le sait, le Tigre et l'Euphrate mêlant leurs eaux avant de se jeter dans le golfe Persique); les Britanniques l'en récompensèrent en reconnaissant son indépendance.

Indépendance bien précaire et constamment menacée par les tribus bédouines censées être soumises — ou véritablement soumises — au roi du Hedjaz et du Nedjd.

Les Anglais veillent, il est vrai; leurs tanks et leurs avions défendent l'intégrité des possessions du roi de l'Irak et du cheik de Koweït et tout récemment encore leurs avions allaient semer au moyen de bombes la mort et la désolation parmi les tribus nomades hostiles à tout esprit locarnien et acharnées à violer des frontières qui, dans ces régions désertiques, doivent être singulièrement imprécises. La colère soulevée par ces bombardements — très peu « locarniens » eux aussi — paraît avoir été telle qu'à un certain moment on a pu croire que le roi du Hedjaz allait se voir forcer la main: en effet son prestige pourrait singulièrement pâtir d'une inertie trop prolongée en face de semblables actes machinés par des infidèles prenant la défense d'autres infidèles (aux yeux des Wahabites les musulmans orthodoxes doivent valoir à peu près les chrétiens). La prudence dont Ibn Saoud a déjà donné des preuves l'a arrêté sur la pente où il était peut-être prêt à s'engager. Il n'aura pas voulu faire table rase de vingt ans de relations étroites avec Albion et se lancer dans un inconnu plein de périls. Il n'y a donc pas de guerre sainte contre les chiens de Bagdad et d'Aman (Transjordanie; Aman s'élève sur l'emplacement du Rabbath Amon de la Bible). Mais le conflit qui n'a pas encore éclaté peut se déclencher demain. La situation en Arabie reste incertaine et constitue un des anneaux les plus importants de la chaîne de soucis et de difficultés dont le tintement énerve et inquiète l'Angleterre: de l'Egypte, où le problème des relations anglo-égyptiennes semble depuis l'insuccès récent des négociations moins que jamais résolu, jusqu'à cette Inde frémissante, toute en gestation.

Comte PEROVSKY.

Croquis d'Islam⁽¹⁾

I. — La liquidation du Califat.

En 1926, nous avons entretenu les lecteurs de deux Congrès interislamiques (2). Celui du Caire (juin 1926) s'était assigné comme programme de résoudre la crise du califat. Les congressistes se sont séparés sur un aveu d'impuissance, en concluant à « l'impossibilité de rétablir le califat dans les circonstances présentes ». Le second congrès, réuni à la Mecque, trois semaines plus tard, reçut de son organisateur, Ibn Saoud, défense formelle d'aborder le problème du califat. Les deux réunions émettaient la prétention de représenter l'islam universel. Or, le monde officiel de l'islam a ignoré le conciliabule égyptien. Quant à la réunion de la Mecque, les délégués des gouvernements musulmans ont déclaré n'y assister qu'en qualité de spectateurs et d'observateurs, refusant de prendre part au vote des motions et résolutions.

Pour dissimuler son échec, le Congrès du Caire avait décidé de se réunir en 1927. Cette reprise n'a pas eu lieu. Mais le Parlement égyptien a pensé devoir s'occuper du Congrès. Au cours de la discussion du budget des finances, un député musulman a interpellé le ministre des *waqf* (fondations pieuses) sur l'emploi de certains crédits. Ces sommes, réclamées par le recteur de l'*Azhar* (3) sous prétexte de combler le déficit des établissements religieux, avaient, en réalité, servi à organiser le Congrès du califat. La presse musulmane en a pris occasion pour discuter cette indé-

catèse reprochée au Cheikh suprême de l'*Azhar*. Ses organes ont détaillé et commenté sans bienveillance le montant des allocations, encaissées par certains ulémas et nommément par Rachid Rida, le remuant directeur de la revue *Al-Manar*. Le ministre des *waqf* a prié la Chambre « d'avoir égard à l'âge avancé et à la mentalité (*aqlyya*) du recteur, habitué à signer des pièces dont il ignore le contenu (*sic*) ». Tout en estimant insuffisantes les explications présentées par l'inculpé, le ministre a pensé se tirer d'affaire en déclarant que les instituts musulmans ne relevaient plus de son département. La Chambre n'en a pas moins invité « le gouvernement à poursuivre l'examen des sommes détournées et à en exiger au besoin la restitution ». La mort du recteur de l'*Azhar*, survenue peu après, est venue fort opportunément faire le silence autour de ce petit scandale.

Maintes fois, nous avons eu à signaler le zèle déployé par le Cheikh Rachid Rida dans la question du califat. Les indiscretions de la presse montrent que cette activité ne fut pas toujours désintéressée. Nous aurons à revenir sur son attitude au Congrès de la Mecque. Pleine lumière devrait être faite sur le passé de cette encombrante et versatile personnalité. Il fut un temps où il mena campagne en faveur du roi Huseïn ibn Ali. Au lendemain de la révolte des Chérifiens (1) contre la Turquie (juin 1916), Rachid Rida partit pour la Mecque. Est-il vrai que ce fut, non seulement avec l'assentiment, mais « aux frais du gouvernement anglais et avec l'intention de solliciter le poste de cheikh ul-islam dans le nouveau gouvernement chérifien (2) » ?

Dans ce cas, il faudrait admettre que l'échec de cette démarche aurait amené sa rupture avec la famille hachimite.

Depuis l'armistice, ce publiciste syrien fixé en Egypte ne cesse de prêcher la xénophobie et tout spécialement la haine de la France (3). Membre actif de tous les comités anti-français, il n'épargne pas davantage le gouvernement du pays qui lui donne l'hospitalité. Il ne pardonne pas à l'Egypte de maintenir son prestige et ses droits traditionnels contre les empiètements des Wahabites (4). Aussi, puisque la loi sur la nationalité lui en fournit l'occasion, les patriotes égyptiens invitent Rachid Rida à « opter pour sa nationalité d'origine et à débarrasser leur pays de sa présence indésirable ».

* * *

Le Congrès de la Mecque avait, lui aussi, décidé de se réunir en 1927, et nommé un Comité chargé de préparer la future réunion. Or, au mois de mai dernier, le Chérif Adnan, président du Comité exécutif et président du précédent Congrès mecquois, publia la note suivante :

« Nous certifions à tous nos frères musulmans que notre Congrès islamique s'est clôturé sans que les représentants des Etats musulmans indépendants aient approuvé le règlement du Congrès. Ils l'ont considéré comme un dispositif provisoire, se réservant d'en référer à leurs gouvernements respectifs. Jusqu'à cette date, nous n'avons reçu ni réponse ni suggestion qui nous permettent

(1) Est-il besoin de rappeler que, sous le nom de Chérifiens, on désigne couramment les partisans ou les troupes du Grand-Chérif de la Mecque, Huseïn ibn Ali, père des émirs Faïçal de Abdallah? De la famille du Prophète, le roi Huseïn et ses descendants appartiennent donc au clan familial des Hachimites.

(2) EUG. JUNG, *La Révolte arabe*, II, p. 26, (Paris, 1925.) — Cheikh ul-islam, tel était, aux temps de l'Empire ottoman, le titre porté par le chef suprême des ulémas et des mouftis.

(3) Cf. *Etudes*, loc. sup. cit., p. 452.

(4) Sur la secte des Wahabites, ses doctrines, son histoire et le regain d'activité qu'elle doit au triomphe d'Ibn Saoud, voir H. LAMMENS, *L'Islam*, Beyrouth, 1926, p. 198 sqq.

(1) Avec la bienveillante autorisation de notre concœur, *Les Etudes*, de Paris, nous publions, en Belgique, ces intéressants *Croquis* de notre compatriote le R. P. LAMMENS, le savant professeur de l'Université de Beyrouth.

(2) *Etudes*, 20 novembre 1926, pp. 438-455.

(3) La célèbre Université musulmane du Caire.

de deviner la manière de voir de ces gouvernements. Quant aux Etats qui avaient adhéré au règlement, aucun n'a songé à envoyer les membres du Comité exécutif à qui revient le droit de fixer la date du futur Congrès. Comme le président de ce Comité ne peut prendre à lui seul cette invitation, il faut considérer le Comité exécutif comme virtuellement dissous. En conséquence, il ne me reste qu'à prier Allah de couronner les efforts de ceux qui travaillent au bien de l'Islam et des musulmans.

« Le président : CHARAF ADNAN ».

Cette note ne dit pas qu'Ibn Saoud avait gardé souvenir de l'opposition à sa politique des délégués indiens ainsi que des dures vérités qu'ils lui avaient fait entendre au Congrès. L'autocrate wahabite ne tenait aucunement à en voir reprendre les séances. Le journal arabe (1), à qui nous empruntons le texte de cette note, donne ensuite, d'après une correspondance de la Mecque, des détails révélateurs sur le Congrès de 1926. Nous apprenons de la sorte ce qu'il en a coûté pour y amener certains ulémas de marque, des « enturbanés », comme les appelle le correspondant. Ces personnages refusèrent de se déplacer avant d'avoir touché, à titre de frais de voyage, des allocations variant entre 1,000 et 2,000 guinées.

Le même correspondant rappelle le projet de quelques congressistes indiens de transformer le Hedjaz en une république placée sous le contrôle du monde islamique. Ce plan choque son nationalisme. A ses yeux, « le Hedjaz, avant d'appartenir aux musulmans, appartient aux Arabes; il forme le centre de leurs aspirations ». Le correspondant n'en approuve qu'avec plus de chaleur Chaukat Ali — le porte-parole des Indiens — d'avoir, en plein Congrès, dénoncé « la cupidité des enturbanés, anciens Hamidiens (2), devenus Jeunes-Turcs unionistes, puis Chérifiens hachimites, enfin, métamorphosés en Saoudiens; au demeurant, prêts à se vendre à qui saura y mettre le prix ». Cette sortie oratoire du fougueux leader indien faillit figurer au compte rendu officiel du Congrès. En la reproduisant, le correspondant de l'*Alif-Ba* n'y supprime, croyons-nous, que le nom de Rachid Rida. Il se contente de le désigner par le qualificatif transparent de « Hachimite, descendant direct de Fatima ». Rappelons qu'à titre de Chérif, le directeur du *Manar* se rattache à la postérité du Prophète.

« Ainsi, conclut le correspondant, 20,000 guinées ont passé des caisses du Hedjaz dans les poches des enturbanés. Avec cette somme on aurait pu acheter dix pompes à incendie ou aménager une route automobile entre la Mecque et Djedda, au grand avantage du Hedjaz et des pèlerins. Puissent du moins les largesses d'Ibn Saoud calmer momentanément leur soif de l'or. Ils nous laisseront en paix jusqu'à ce qu'ils découvrent au firmament de l'Islam une nouvelle constellation et nous l'annoncent contre une honnête rétribution.

II. — Le Pèlerinage en 1927.

Le pèlerinage de la Mecque, un des « cinq piliers de l'Islam », avait été forcément interrompu pendant la guerre mondiale (3). Depuis l'armistice, il n'a pu s'accomplir dans des conditions normales qu'en 1926. Dans ces circonstances, il y avait lieu de s'attendre à une affluence spéciale de pèlerins. Le mérite n'en revient pas exclusivement au régime wahabite, comme le pré-

tendent les panégyristes d'Ibn Saoud. Les journaux musulmans ont parlé de deux cent mille pèlerins. Il sera prudent, croyons-nous, de réduire ce chiffre de plusieurs dizaines de mille. D'après les statistiques officielles du journal de la Mecque, *Omm al-Qora*, soixante-trois mille pèlerins étaient arrivés à la date du 8 avril. On attendait prochainement plusieurs milliers d'Egyptiens et de Syriens.

A ses nationaux, la Perse avait formellement interdit le pèlerinage. Elle ne pardonnait pas aux Wahabites d'avoir prohibé et taxé de superstitieuse la visite des tombes saintes, si nombreuses à la Mecque. « Qui donc, arguaient les diplomates persans, peut ignorer que c'est là une simple marque de vénération accordée à la mémoire de croyants passés à une vie meilleure? Si les Occidentaux s'empressent autour de la tombe du Soldat inconnu, n'est-il pas dans l'ordre que nous, Musulmans, nous visitions nos tombes historiques, vénérées depuis treize siècles par les plus illustres ulémas? »

Aux Indes, un groupe de notabilités musulmanes avait sollicité l'intervention diplomatique de l'Angleterre. Ils demandaient qu'Ibn Saoud promît de respecter au Hedjaz les coutumes des divers rites musulmans, ensuite de surseoir à la destruction des sanctuaires, enfin de relever les monuments qui avaient été démolis, restauration dont les Indiens s'engageaient à supporter tous les frais. Il y a moins de deux ans, ces mêmes notabilités accusaient la Grande-Bretagne de soutenir le régime chérifien contre Ibn Saoud. Nous verrons à la suite de quels incidents l'Egypte fut amenée à s'abstenir de prendre part officiellement au pèlerinage et à le déconseiller à ses sujets. Très favorables, par contre, se montrèrent l'Angleterre, la France et la Hollande qui comptent parmi leurs ressortissants plus des trois quarts des Musulmans.

* * *

Ibn Saoud n'avait pu oublier les âpres critiques (1) élevées au Congrès de la Mecque par les Indiens et les Palestiniens contre l'absence totale d'une police d'hygiène au Hedjaz, en particulier contre le charnier de Mena où des milliers d'animaux pourrissaient au soleil. Pour répondre à cette censure, il fit, un mois avant le pèlerinage, élaborer et publier une réglementation des plus complètes.

Une commission spéciale d'hygiène, créée à la Mecque, aurait à organiser des postes d'assistance médicale dans les sanctuaires suburbains, où se déroulent les principales cérémonies du pèlerinage. Chacun de ces postes, abondamment pourvu de remèdes, serait desservi par un médecin-chef et au moins deux aides-majors. La localité de Mena devait posséder un hôpital central, avec une pharmacie et des lits. Le soin des malades y serait assuré par cinq médecins et une équipe d'assistants et d'infirmiers. A Mena également, la commission d'hygiène aurait à choisir un emplacement réservé à l'immolation des victimes. Cet abattoir, garni d'une solide enceinte en fil de fer barbelé, serait confié à la garde d'une force imposante de gendarmes et de méharistes. Les animaux ne pourraient être immolés qu'après le visa des médecins et des vétérinaires du gouvernement et, en aucun cas, en dehors de l'abattoir officiel.

Partout les remèdes et l'assistance médicale seraient délivrés à titre gratuit. Il était sévèrement interdit aux employés du service sanitaire de recevoir aucune gratification. Pendant le jour, un drapeau hedjazien surmonterait les postes de secours. La nuit, des fanaux, rouge et vert, les signaleraient à l'attention. Suivaient des recommandations à l'adresse des « Moutawef », guides attitrés des divers groupes de pèlerins. Il leur était enjoint

(1) *Alif-Ba* de Damas, 8 juin 1927.

(2) Créatures ou clients du sultan rouge Abd-ul-Hamid.

(3) Les curieux pourront confronter les impressions d'un témoin qui sont analysées au cours des pages qui vont suivre avec l'étude de M. GAUDÉPROY-DEMOUMYSES, le *Pèlerinage à la Mekke*. Paris, Geuthner, 1923. In-8°.

(1) Cf. *Etudes*, loc. sup. cit., p. 453.

de prévenir l'encombrement et les imprudences, surtout pendant la cérémonie du jet de pierres. En cas d'insolation ou de tout autre accident, ils auraient à conduire les patients au poste de secours le plus rapproché.

..*

Qu'est-il advenu de ce programme? Pour répondre à cette question, je me bornerai à analyser un long rapport (1) d'un pèlerin égyptien. Ce témoin oculaire, médecin de profession, se montre sévère pour ses confrères du Hedjaz et pour l'administration wahhabite. Dès le premier jour, à peine sorti de la Mecque pour gagner les sanctuaires voisins d'Arafa et de Mena, il trouva à route jalonnée par des centaines de cadavres d'animaux que le soleil de juin commençait déjà à décomposer. Ce n'était qu'un début.

La plus complète anarchie avait présidé au départ de cette armée de cent mille pèlerins : piétons, cavaliers, les femmes enfermées en des palanquins et juchées sur la bosse des chameaux. C'est à qui arrivera le premier au rendez-vous. Tous se bousculent; on s'écrase en traversant les étroits défilés qui étranglent la route. Rien n'a été prévu pour organiser cette cohue. Malheur à qui perd l'équilibre, il est piétiné par les montures qui s'affolent. Arrivés à destination, les pèlerins s'installent à l'aventure. Au campement règne le même désordre que sur la route. Des centaines de Javanais et d'Indiens, demeurés sans abri, meurent de soif et d'insolation. Bientôt, autour des tentes s'accumulent les immondices, et c'est la ruée vers l'unique canal pour la provision d'eau et aussi pour les ablutions rituelles. Beaucoup, pour les accomplir, s'installent sur les bords mêmes du canal. Si brûlante est la torture de la soif que personne ne se soucie de cette lessive générale, pas plus que des détritiques suspects qui flottent au fil de l'eau.

Les pèlerins préparent leur repas dans des ustensiles sommairement frottés avec des sables que souillent des déjections. Quant aux médecins hedjaziens, ils se tirent enfermés dans leurs tentes, à l'abri de la contagion et du soleil. L'insolation fit de nombreuses victimes, surtout parmi les pauvres qui n'avaient pu se procurer de tentes. Le jour d'Arafa, le chiffre de la mortalité s'éleva à deux mille. Les cadavres étaient laissés à l'abandon ou bien on les enfouissait hâtivement au milieu du camp et jusque sous les tentes. Seuls, les « Moutawef » surent dominer la situation, mais pour en tirer parti. Les morts n'avaient-ils ni parents ni connaissances, ils s'empressaient de confisquer leurs hardes et

leur avoir; sinon, ils réclamaient 4 guinées, sous le fallacieux prétexte d'obtenir des autorités un permis d'inhumation.

Le jour de Mena, on compta, comme la veille, deux mille décès, causés en majorité par l'insolation. Jointe à l'élévation insolite de la température et à la disette d'eau, l'infection se dégageant des cadavres en putréfaction devint intolérable. Les protestations des pèlerins s'élevèrent si haut qu'Ibn Saoud dut forcer les médecins à sortir de leur criminelle inaction. Ils n'imaginèrent rien de mieux que d'ouvrir des tranchées où ils entassèrent par centaines les cadavres, se contentant de les dissimuler sous une mince couche de sable. Leur intervention se borna à cette opération macabre qui fut exécutée sur le tracé même de l'itinéraire du pèlerinage.

Le règlement sanitaire prévoyait une sorte d'abattoir officiel. Rien n'avait été mis en œuvre pour réaliser ce projet. Jusque dans le voisinage de la tente d'Ibn Saoud, les animaux immolés par les pèlerins gisaient pêle-mêle avec les cadavres humains. Aussi, sans attendre la fin normale des cérémonies, beaucoup de pèlerins se hâtèrent de reprendre le chemin de la Mecque. Ils y retrouvèrent la disette d'eau et eurent à déboursier 5 francs pour une gargoulette d'eau. Partout en ville, sans en excepter les cours de la Grande Mosquée et les abords du puits sacré de Zamzam, s'accumulaient les immondices.

Avant de quitter la Mecque, notre médecin égyptien tient à résumer ses impressions sur les Wahhabites. Il les considère comme un des « fléaux du pèlerinage ». Partout, il s'est heurté à ces Bédouins, armés d'énormes gourdins. Gare aux pèlerins qui oublient ou se trouvent empêchés d'assister aux cinq prières quotidiennes. Les Wahhabites les y amènent sous la menace de leur bâton. A la Mecque, ils tiennent le haut du pavé; à la mosquée, ils prétendent qu'on leur cède la place. En route, quand ils croisent une caravane, ils la forcent à s'écarter. On doit s'estimer heureux s'ils ne s'amuse pas à couper les cordes qui attachent les uns aux autres les chameaux du convoi. A qui essaye d'entrer en explications, ils répondent par des insultes. Ils traitent d'infidèles tous les pèlerins non wahhabites. Ils refusent de leur tendre la main, les considérant comme des êtres impurs.

Voilà le jugement porté par notre informateur égyptien. Nous pouvons y ajouter que jamais les Wahhabites n'appellent leur pays autrement que « la terre des musulmans ». Comme si les autres contrées de l'Islam n'étaient peuplées que d'infidèles.

Henri LAMMENS S. J.

La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

(1) Publié par le journal *Al-Ahram* du Caire.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Cinématographie.

Que le lecteur ne s'étonne pas de rencontrer ici cette rubrique, il est peu de sujets qui commandent au même degré l'attention de l'observateur des phénomènes sociaux. Le cinéma est, tout doucement et rapidement à la fois, en train de révolutionner le monde. Il est le moyen d'expression le plus puissant, le plus parlant de tous les journaux, le maître le plus suivi. En quelques années, il a submergé la civilisation. Ce besoin d'idéal, dont le peuple demandait la satisfaction aux émotions religieuses, depuis que le socialisme matérialiste s'est emparé de son âme, c'est dans le cinéma qu'il la cherche. Ses mœurs ont évolué, l'ouvrier veut

son théâtre, comme la bourgeoisie a le sien, la fréquentation du cinéma figure à son budget tout comme le pain ou le vêtement et, plutôt que de sacrifier cet article, il se retrancherait sur les autres postes. La mère y trainera son bébé de quelques mois, par les températures les plus inclementes, jusqu'aux heures nocturnes, faisant passer avant le souci de la conservation de l'enfant son égoïsme jouisseur.

Des gens de toute condition d'ailleurs se rencontrent et se coudoient dans l'obscurité de ces salles propices au désordre. Il n'y a pas d'invention qui l'ait emporté sur celle là, le sans-filisme n'intéresse qu'un monde restreint, l'audition prodigieuse des discours ou des concerts les plus lointains ne peut rivaliser avec le charme prenant et vainqueur de la vision. Les cinéphiles sont légion et légion, il y a des masses humaines pour lesquelles la vie n'aurait plus ni sens ni saveur sans le cinéma. Le sport lui-

même qui passionne tant d'adeptes n'accapare pas à ce point les foules.

Quand un fait s'est ainsi généralisé, universalisé, il est absolument inutile de feindre l'ignorer ou de nier le soleil en plein midi, il faut s'en rendre compte, il n'aurait pas fallu répéter la faute de ceux qui laisseraient exploiter largement par l'hérésie l'invention de l'imprimerie, dont la Bible fut cependant le premier ouvrage sorti des presses, avant de songer à lui emboîter le pas.

Le second fait à constater est la quasi-monopolisation mondiale de l'industrie du film par les capitaux de la juiverie américaine. Tous ceux qui sont au courant des affaires peuvent fournir là-dessus des précisions aveuglantes. Ils citent les grandes firmes créatrices maîtresses du marché par le Trust, inondant la planète de leurs produits par l'intermédiaire des « têtes de pont » qu'elles font passer sous les fourches caudines de leurs conditions draconiennes. Elles ne consentent, en effet, à livrer les films à succès, les films sensationnels qu'avec l'accompagnement obligatoire d'un tel nombre de « navets » — ainsi se nomment les numéros de médiocre valeur — que le programme d'une salle en est surchargé et encombré jusqu'à la fin de la saison. La coupe d'ailleurs a débordé : plusieurs pays, la France notamment, essaient de secouer cette vassalité, de s'affranchir de la domination du dollar. La Belgique n'en est pas là, elle a plié le cou, quand le relèvera-t-elle ?

La spécialité cinématographique cultivée par l'Amérique est le film commercial et tendancieux. J'appelle film commercial, par opposition au film d'art, celui qui vise le grand succès par sa présentation violente, sacrifiant la perfection esthétique à l'effet sur les masses. Le type achevé de ce genre qui est à l'autre ce que le mélodrame de la Porte-Saint-Martin est à l'Opéra, le feuilleton du boulevard à un roman de Bourget, c'est *Ben-Hur*, tiré du roman de Lewis Wallace. Le héros est un prince juif qui doit frayer les voies au Messie, le futur maître du monde. Il est adopté par un patricien romain qu'il avait sauvé au cours d'une bataille navale entre Romains et pirates dans la mer Tyrrhénienne. Il retourne en Syrie, à Antioche. Il y prend part à un combat de chars pour abaisser son ancien rival le Romain Messala. Il est vainqueur et le tue. Scénario banal sans aucune valeur historique, sans aucune portée morale, mais dont le cinéaste américain a su tirer parti. Il y a deux scènes à grand orchestre : la course des chars et la bataille navale. Dans la première, le bondissement effréné des quadriges dans l'arène, soulevant des nuages de sable qui poudroie au soleil ; dans l'autre, la ruée des dreanoughts romains (?) se précipitant sur un des croiseurs pirates : ces morceaux enthousiasment le public. C'est le triomphe du dollar : la première scène a coûté quatorze millions et mobilisé 30,000 figurants ; la seconde n'a englouti que dix millions ; mais, quels placements fructueux ! Oh ! la joyeuse sarabande des capitaux !

On sait que *Ben-Hur* fut présenté en grand gala, en mai 1927, au Caméo de Bruxelles, devant le Roi, la Reine, les Princes, le cardinal Van Roey.

Il s'est rencontré d'ailleurs des savants d'Amérique, engagée par la *Loew-Metro-Goldwyn-Mayer* — entendez tinter comme l'or ces noms sémitiques — pour déclarer que ce film était d'une haute valeur documentaire et le Caméo de Bruxelles a poussé la générosité et la confiance jusqu'à convier à cette leçon d'antiquités romaines les élèves des écoles libres et officielles de la capitale.

Autre film à grand tapage : *le Roi des rois*, monté avec l'éclat inouï des paysages palestiniens et déroulant toute une galerie de tableaux inspirés des chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci, Titien, Rembrandt, Albert Dürer. Le bon public se pâme là devant ; il est manifeste cependant que donner l'image d'une image et non pas la représentation directe de la vie, c'est mentir à la loi essentielle de la cinématographie qui est la projection animée du réel. Les organes spéciaux n'ont manqué de vanter la Résurrection de Lazare, la Cène et le Crucifiement. Les titres et sous-titres étaient extraits des Evangiles. Il n'en est pas moins vrai qu'après avoir tenu l'écran en Italie, ce film a subi de telles déformations dans la main des Juifs polonais qu'il a été frappé d'interdit à Varsovie sur la requête de l'ambassadeur d'Italie « à cause de ses tendances religieuses », qui n'allaient, en effet, à rien moins qu'à disculper Israël de son déicide.

A ces vastes machines, à ces immenses figurations je n'entends pas dénier une certaine valeur technique, le mérite des beaux décors, l'emploi habile de tous les trucs, le déploiement d'effets

imposants, mais le film d'art est autre chose. Sa perfection est une résultante de multiples facteurs ; la prise de vue photographique reste à la base et les connaisseurs savent ce qu'il faut d'habileté, de flair artistique pour découvrir l'aspect révélateur et suggestif du sujet à prendre, pour le faire vivre et se mouvoir sur l'écran. Si l'invention, la disposition, l'élocution sont les trois parties de la composition littéraire : concevoir, ordonner, enregistrer sont les trois parties de la création cinématographique, relevant comme les premières des lois éternelles du beau, l'unité, la variété, l'harmonie. Que de brillants hors-d'œuvre intercalés vaille que vaille dans le déroulement des images, en vue de l'effet, sans proportion logique avec l'ensemble, que l'art condamne sur l'écran, comme ces morceaux de pourpre cousus au manteau pour tirer le regard, dont se moquait la verve d'Horace, à propos des hors-d'œuvre littéraires ! Il y a dans la succession des bandes, grâce à l'habileté du découpage, un rythme musical à observer avec tant de finesse qu'une image trop séduisante est à blâmer si elle a le défaut de capter trop longtemps l'attention du spectateur ébloui et distrait de ce qui va suivre. Enfin, pour m'en tenir à l'essentiel, ce n'est pas tout de diffuser la lumière sur l'écran, il faut en distribuer le jeu, selon toutes les exigences du sujet, avec un art savant.

Nous voilà loin du film commercial sur lequel se jette l'avidité de la foule. Sous ce rapport, si la Suède a réalisé certains progrès il y a déjà quelque temps, la France dame carrément le pion à l'Amérique. On peut citer comme des chefs-d'œuvre les films documentaires : *Les fonds de la mer*, *La fabrication des journaux*, *La fabrication des huiles* : ce sont de pures merveilles que l'art le plus délicat peut avouer : l'œil est ravi, l'imagination charmée, l'esprit entièrement satisfait. C'est la vie dans le mouvement harmonieux et une luminosité enchanteresse.

Je m'en voudrais de ne pas signaler ici, sur le témoignage d'un connaisseur, M. Valentin Brifaut, homme d'œuvres, apôtre double d'un artiste, le film intitulé *Les Cœurs héroïques*. Dans une lettre adressée à *Isis-Film*, le 22 septembre 1927, après en avoir donné une analyse très serrée, il ne tarit pas d'éloges sur ce film du scoutisme, réalisé par 1500 scouts belges et 1500 scouts français et qui obtient ce rare succès qu'ayant pour objet l'exaltation des scouts de France, il n'en est pas moins porté à l'ordre du jour du Bureau international anglais.

La Terre qui meurt, tirée du beau roman de René Bazin par un jeune cinéaste suisse de grand avenir m'a paru joindre à une réelle valeur technique, à la plasticité des types photogéniques, une si éclatante expression du vrai que l'œuvre du romancier m'en a paru plus dramatique, plus saisissante et comme recevoir de l'illustration par l'écran un surcroît de lumière et de vie.

* * *

Il faudrait être d'une rare naïveté pour s'imaginer que l'industrie cinématographique sous l'empire de la juiverie américaine ne vise qu'un but purement commercial. Le film américain dans ces mains-là est nécessairement tendancieux. En dépit de la censure, la morale n'y trouve pas toujours son compte, sans doute, mais il y aurait, à mon sens, exagération à le considérer comme un instrument de démoralisation proprement dite. Il y a un degré d'abjection qui choquerait trop les familles et nuirait au succès. Beaucoup de scènes assez lestes ne scandalisent pas le gros public et les titres affriolants ne sont pas toujours le pavillon qui recouvre la marchandise avariée.

Assurément, le cinéma n'est pas l'école de la volonté. On la désaccoutume de l'effort ; on l'endort dans le fatalisme, par ces coups de théâtre du dieu hasard qui viennent régulièrement tout arranger, sauver le héros des pires aventures, dénouer brusquement les plus effroyables situations.

Il y a des films tendancieux qui opèrent sur le terrain international. La *Grande Parade* en est le type, elle confisque la victoire à l'armée française, tournée en ridicule, pour l'adjuger à l'Amérique. *Mare Nostrum*, dû à l'Américain Inghram, a provoqué de vives réclamations auprès de M. Poincaré parce qu'il renferma un véritable ferment de haine et d'excitation à la revanche. Par un contre-coup inévitable, des producteurs allemands travaillent à réaliser, au Maroc, un film riposte intitulé : *Le Légionnaire*. Comment en obtenir l'interdiction à Berlin, si l'on tolère le *Mare Nostrum* ? On voit, par ces exemples, l'arme

fournie par le cinéma aux passions qui rêvent de bouleverser le monde, d'entretenir l'agitation, de paralyser la pacification.

Ceux qui suivent avec intelligence la marche de la cinématographie et s'efforcent de se rendre un compte exact de son fonctionnement, sont surtout amenés à reconnaître dans son exploitation un instrument de perversion intellectuelle et sociale par la diffusion très habilement graduée des idées subversives, anti-sociales, socialistes et même formellement communistes. Le public gobeur est flatté dans ses instincts de jalousie et d'ailleurs savamment cuisiné. Une série de films où les autorités sociales sont jouées, où le prolétaire a le beau rôle dispose le spectateur à recevoir le coup de massue décisif par le film à grand effet qui montrera, par exemple, dans un tableau anticipatif de l'industrie au XXI^e siècle, l'ouvrier-automate, rouage du machinisme, être ravalé, tandis que les fils du patron feront bombance.

On chatouille l'instinct égalitaire, on attise les haines de classes, on dissout le patriotisme, on livre à la risée les représentants de l'autorité, de l'intelligence, de la justice, de l'armée.

Le film muet est le prophète des temps nouveaux, où sur les ruines des inégalités d'aujourd'hui fleurira l'égalité universelle dans la richesse et le bonheur.

On voit d'ici le parti que peuvent tirer de la chaire d'enseignement la plus fréquentée, assiégée tous les jours par la multitude, les démolisseurs de l'ordre social, les affranchis de la conscience, les révolutionnaires.

Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai la terre. Donnez-moi deux cents salles de cinéma en Belgique pour y faire prêcher sur l'écran, chaque jour jusqu'à minuit, le bolchevisme, et je ferai de la Belgique une autre Russie!

L'image est plus prenante que la parole, elle frappe, elle subjugue l'esprit, elle y incruste l'idée, elle tire en grande partie sa force contraignante par sa continuité même qui ne laisse pas, comme le livre, le temps de se ressaisir et de se contrôler.

Je m'arrête là. Ce que peut le film pour la propagande du mal, ne le pourrait-il pas pour la propagande du bien? A quand la coalition des capitaux pour permettre à son tour le triomphe du cinéma de la défense sociale?

Il est un autre aspect de la question cinématographique, du plus haut intérêt et que je ne puis qu'effleurer ici, le cinéma dans l'enseignement. Ce sujet vient, du reste, d'être supérieurement traité, avec la compétence du pédagogue et le goût exerce du cinéophile, par le F. Mémoire Victor, docteur en sciences biologiques, professeur à l'École normale de Malonne, dans deux articles, de janvier et février, de la *Revue belge de pédagogie*. On y verra que l'association des « Amis du cinéma éducatif » a porté la question devant l'opinion publique au Congrès national de l'enseignement par la projection fixe et animée. On peut dire que le sujet y fut étudié sous toutes ses faces, qu'on y réclama, entre autres perfectionnements, la constitution d'une filmathèque scolaire, en exhalant les plaintes amères contre l'apathie financière des pouvoirs publics.

Il nous est révélé en détail ce que le *Soir*, d'ailleurs, nous avait fait connaître en gros depuis 1927, que des pourparlers furent engagés à cette date entre M. Camille Huysmans, alors grand maître de l'enseignement, et M. Arthur Loew, premier vice-président de la Métro-Goldwyn-Gaumont, sur les possibilités d'exploitation cinématographique en Belgique. Nous allions donc voir le cinéma officiel, régi par une des plus puissantes firmes juives américaines, à peine dissimulée sous une étiquette à terminaison française. Où en sont ces tractations? Quelles garanties offrirait cette cinématographie étrangère et archi-laique au point de vue éducatif? Questions intéressantes où il sera nécessaire de voir clair.

L'application du cinéma à tous les degrés de l'enseignement est l'objet de nombreux travaux et en train de se réaliser en plusieurs pays. Le système fonctionne chez nous dans plusieurs écoles officielles et libres, dans des athénées, à l'École normale de Malonne. Des perfectionnements précieux aideront à la diffusion du cinéma scolaire, la pellicule ininflammable, la vision en relief, mais surtout le *ciné-clair*, découverte sensationnelle dont le dispositif est longuement décrit par le F. Mémoire dans son dernier article. La merveille, c'est que l'on peut, grâce à cette invention, opérer en plein jour, éviter l'obscurité qui favorisait à ce point,

l'indiscipline dans les classes, pour ne rien dire de pis, qu'en maintes écoles la tentative de l'enseignement par le cinématographe avait échoué. Ce dispositif, réalisé par la firme « Crosly-Film » (74, rue Verte, à Bruxelles), permettant la projection animée en pleine lumière naturelle, a trouvé son principe dans cette observation que, depuis quelques années déjà, dans les appareils photographiques d'amateurs, on négligeait l'emploi du voile dont l'opérateur professionnel se recouvre la tête et enveloppe le châssis de l'appareil.

L'appareil à pellicule ininflammable, fonctionnant en plein jour, offrant toute sécurité morale, permettant l'arrêt à volonté, pour fixer l'attention des élèves semble toucher à la perfection.

Une enquête norvégienne menée à Oslo, par le professeur Per Kyiber, qui fut délégué au Congrès international de Cinématographie scolaire, tenu à Paris en 1926, tend à démontrer l'éclatante supériorité de l'enseignement illustré par le ciné sur celui qui en est dépourvu. La conclusion est formulée avec une précision mathématique dont les hommes d'esprit peuvent sourire: l'instruction filmée l'emporte de 55 % à 150 % sur l'instruction sans film.

Je n'en tire pas dans le détail de cette discussion. On est d'accord, d'ailleurs, entre pédagogues, pour reconnaître la valeur de cette méthode dont l'application à l'enseignement universitaire lui-même paraît avoir donné des résultats intéressants. On a dit merveille dans la presse du documentaire projeté par le docteur Lutenbacher, où l'on voyait battre un cœur de *chronome*, où l'on pouvait suivre les altérations du rythme provoquées par certains médicaments. « Les études d'après la *Cinématographie française*, (citées par le F. Mémoire) sont d'un grand intérêt pour l'interprétation de la pathologie du cœur humain, d'autant plus que l'on arrive ainsi à faire l'histopathologie vivante, car ces films faits à des grossissements de 720 diamètres, permettent de suivre le détail même de la fibre musculaire. Par contre, j'ai entendu révoquer en doute l'efficacité de cette méthode par des compétences universitaires.

L'enquête norvégienne dont j'ai parlé semble fournir la preuve de la supériorité de ce que j'appelle l'enseignement filmé, au degré primaire, dans les branches telles que la zoologie, la géographie. Il est certain que le film occupe l'attention des élèves, cet oiseau volage si difficile à fixer, frappe l'imagination, y grave l'objet pour longtemps. Le film doit être l'adjuvant de la parole du maître, son illustration. Rien, en effet, ne peut remplacer l'action profonde de cette parole qui éveille l'âme de l'enfant.

Si l'enseignement intuitif ainsi poussé à l'extrême, est comode, pratique, à condition qu'il soit vivifié par le maître et en plein accord avec les manuels adoptés, il y aurait danger, à notre avis, à baser l'instruction sur l'emploi de ce système. Il ne faut pas tout demander à l'image, au risque de ne développer que l'imagination sensitive par laquelle la mouche dont l'œil a tant de facettes l'emporte sur la nôtre, l'imagination intellectuelle réclame ses droits, elle doit être exercée avec soin sous peine de rendre le sujet impropre à la spéculation philosophique. Qu'on n'aille pas faire de l'élève un petit réaliste endurci, ne croyant que ce qu'il voit incapable de généralisation, fermé à l'idée pure, à la marche inductive et discursive de la pensée. Pas de dressage mécanique du petit positiviste par l'Aliboron opérant avec son appareil de rapetissement intellectuel. Messieurs les maîtres à qui nous confions l'intellect de l'enfance, songez qu'il a des ailes pour s'élancer dans la sphère de la philosophie, de la théologie et que votre mission est d'ouvrir ces ailes. Ne tuez pas la grande culture par l'hypertrophie de la petite. Interrogez, faite surgir l'observation, poussez l'observation à fond, dégagez du phénomène aperçu sa cause immédiate, déroulez le processus des causes et remontez jusqu'à la cause première, absolue, infinie, jusqu'à Dieu.

En avons-nous connu de ces esprits farcis de notions, penchés sur la matière, savantissimes, impuissants à prendre leur essor vers l'auteur de toutes les lois, le régulateur suprême de tous les phénomènes, le principe de toute vie, le Créateur.

Messieurs les magisters, avec les plus admirables engins de projection, il y aura encore moyen de faire des crétiens.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Les Thermidoriens

Extraits de la neuvième conférence de M. Louis Madelin (Revue hebdomadaire).

La révolution de Thermidor était un tragique malentendu. Pour ceux qui l'avaient déclanchée, elle n'avait nullement la signification que lui donna aussitôt l'opinion.

Ces hommes, pour la plupart, étaient des terroristes, suppôts, depuis trois ans, des doctrines extrêmes et compromises, depuis un an, dans les pires massacres. Ils ne rêvaient nullement d'une réaction contre la Terreur — à plus forte raison contre la Révolution. Menacés par Robespierre, ils avaient, pour se sauver, tué l'homme qui voulait les tuer. C'était tout. Des chacals s'étaient rûés sur « le tigre » — ainsi qu'ils l'appelaient — pris à un piège préparé et l'avaient mis en pièces. « Révolution de sérail », écrit Thureau-Dangin, et Joseph de Maistre, avant lui : « Brouillerie de famille ».

Les meneurs et les exécutants du drame, nous les connaissons : ç'avaient été, dans l'ombre, Fouché et peut-être Fréron ; ç'avaient été, dans le Comité, Collot d'Herbois et Billaud-Varenne, ç'avaient été, dans les tragiques séances, Vadier, Amar, surtout Tallien et, à la fin de la journée du 9 Thermidor, c'était Barras qui, à la tête des troupes, avait porté le dernier coup au « tyran ».

Je reviendrai tout à l'heure sur certains de ces thermidoriens d'attaque. Mais disons tout de suite qu'ils constituaient les pires éléments de l'Extrême Montagne. Collot d'Herbois et Billaud-Varenne, passés jadis de la clientèle de Danton dans celle d'Hébert, avaient toujours été, dans le sein du Comité, les grands prôneurs de la Terreur, chargés d'ailleurs de la correspondance avec les commissaires en mission, ils les avaient toujours excités à sévir et avaient ainsi assumé la responsabilité des grands massacres ; ils avaient couvert les grands bourreaux, Carrier de Nantes, Le Bon d'Arras et vingt autres féroces exécuteurs.

Vadier et Amar avaient été, au Comité de Sûreté générale, les pires proscriptionnaires ; ils avaient été les vrais assassins de Danton. C'est Amar qui, certain jour, a voulu entraîner la Convention entière au pied de l'échafaud pour participer aussi, par sa présence, à « la grande messe rouge ».

Des « exécuteurs » de province, Fouché avait été un des pires s'étant déjà accusé dans le sens de la Révolution qu'il a baptisée « intégrale » par un essai d'application des doctrines hébertistes dans les départements du Centre, ayant, dans la chaire de la cathédrale de Nevers, prôné l'athéisme officiel et tenté, par ses arrêtés, de propager les doctrines quasi communistes, il a, sinon organisé, du moins présidé les fameuses mitraillades de la plaine des Brotteaux à Lyon : il n'a quitté la deuxième ville de France qu'après avoir, au bas mot, abattu 2.000 personnes, dont, a-t-il écrit, « les cadavres ensanglantés, précipités dans le Rhône, offrent aux deux rives l'impression de l'épouvante et l'image de la toute-puissance du peuple ». Et Fouché est un des fauteurs les plus actifs du coup de Thermidor. Tallien qui, membre de la Commune de Paris, a mis lui-même, dit-on, la main aux massacres des prisons dans les affreuses journées de Septembre, a fait à Bordeaux ce que Fouché a fait à Lyon, envoyant à la guillotine des milliers de victimes, péle-mêle d'amis du roi et d'amis de la Gironde, de royalistes et de républicains. Et c'est encore la besogne qu'ont accomplie, à Marseille et à Toulon, Barras et Fréron, promenant à travers le Midi, suivant leur expression, « la massue cordelière ». Fréron s'est vanté d'avoir fait fusiller 800 Toulonnais ; Barras, pour avoir fait tomber de 29.000 à 7.000 la population de Toulon, a été, écrit-il, salué à Marseille du nom de « sauveur du Midi ». Il y a, dans le groupe qui a renversé Robespierre, beaucoup de ces « sauveurs ». En fait, les thermidoriens, loin d'arrêter la Terreur, eussent plutôt rêvé de l'intensifier. En tous cas eussent-ils été stupéfaits si on leur avait dit que leur geste allait faire refluer la Révolution.

Mais l'opinion, elle, interprétait tout autrement l'événement.

L'opinion n'avait pas à suivre : elle avait, je vous l'ai dit précédé. Dès le 10, une joie folle avait mis debout les prisonniers dans les prisons où le fatal appel ne se lut plus ; bientôt les portes s'en ouvraient. Ainsi plus de 7.000 personnes en sortaient, rien qu'à Paris. Mais, auparavant, plus de 50.000 qui, s'attendant

aux pires destins, se cachaient et se terraient, avaient surgis soudain de leur retraite. Tout ce monde délirait — et tout un peuple avec lui. « On semblait sortir du tombeau et renaître à la vie », écrit Thibaudeau.

La vie, peut-être la plupart se fussent-ils contentés qu'on la leur eût soudain sauvée, mais d'autres, après quelques jours, réclamaient des vengeance. Dans ces premiers jours, Tallien, Fréron, Barras qui redoutaient les représailles, espéraient encore qu'on les éviterait, trop contents, écrit-on finement « d'être lors du partage qui se fait au sein de la Convention, du côté des juges quand on eût pu avoir tant de raisons de les confondre avec les accusés ». Ils réclament d'abord « l'oubli ». « Un peuple libre qui a fait une révolution, s'écriait Legendre, ne doit jamais regarder en arrière. » Mais maintenant du peuple sortait tous les jours plus fort le cri : *Vengeance!*

Le mouvement était général non seulement de réaction, mais de représailles. Les proscrits reparaissent : on vit paraître comme un revenant le Girondin Louvet, qui, avide de venger ses amis, avait repris sa redoutable plume et, cette fois contre la Révolution, ressuscité sa *Sentinelle*, tandis que dans le Midi l'autre rescapé du groupe, Isnard, criait aux contre-révolutionnaires : « Si vous n'avez pas d'armes, eh bien ! déterrez les ossements de vos frères et servez-vous-en pour exterminer les brigands ». La presse, elle aussi libérée, menait contre « la presse de Robespierre » une campagne terrible. On ne se contentait pas d'avoir vu acheminés à la guillotine après Robespierre les membres de sa Commune, de son tribunal, de son jury ; la Province réclamait la punition de Carrier, de Le Bon qui allaient être en effet exécutés, et déjà on criait : Collot, Billaud, — même Barrère — qui avaient signé, avec Robespierre, Couthon et Saint-Just, les terribles lettres qui félicitaient et stimulaient ces bourreaux.

La jeunesse, ai-je dit : c'est en effet la jeunesse qui se déchaine surtout contre les anciens « buveurs de sang ». Ce ne sont point, comme on l'a cru, des aristocrates : cette jeunesse dorée, ainsi qu'on l'appelle, est formée de clercs de la Basoche et de commis de magasins. Elle est, à la vérité, conduite par quelques meneurs plus élevés. Mais tous n'agissent que parce qu'ils sont jeunes. Comprimée depuis trois ans par le règne de la Vertu, cette jeunesse française, libérée d'un odieux puritanisme, éclate en transports ; quelle ivresse de n'être plus Spartiate ; quelle ivresse de pouvoir faire du bruit avec l'appui bienveillant de tous et en conquérant aussi le sourire des femmes. Car, bien entendu, les femmes sont de la partie. Robespierre, on le savait, détestait la Femme, elle prend sa revanche, excite les jeunes gens à bâtonner le jacobin, à assaillir la *Queue* de Robespierre. Armée de gourdin, cette jeunesse poursuit tous ceux qui lui sont dénoncés comme d'anciens délateurs, d'anciens proscriptionnaires : les bonnets rouges qui couraient Paris disparaissent précipitamment. Et voici bientôt ces muscadins maîtres de la rue avec la complicité enthousiaste de la rue.

* * *

Fréron en a pris la tête. Avec Barras et Tallien, il s'est décidé à se mettre délibérément du côté de la réaction — et de la réaction la plus vive. Ils sont maintenant résolus à réclamer les têtes de leurs alliés de Thermidor : Collot, Billaud, Barère, Vadier et celles mêmes de comparses — ce qui les débarrassera eux-mêmes de témoins gênants. C'est l'heure où Fouché lui-même, le froid bourreau des Brotteaux, à l'audace de s'apitoyer, à la tribune de la Convention, sur « les scènes d'horreur », dit-il, qui se sont passées à Lyon, « au nom, ricane-t-il, de Maximilien I^{er} ».

Fréron n'a pas beaucoup moins à se faire pardonner que Fouché, — ni Barras, ni Tallien. Il se faut arrêter à ces trois noms dont la physionomie morale va nous faire voir, plus que toute une dissertation, que la République tombait du régime du sang au régime du stupre.

Fils de cet Elie Fréron, catholique agressif qui, adversaire acrimonieux de l'*Encyclopédie*, avait mérité la haine des *philosophes*, ce Stanislas Fréron était, grâce aux relations de son père, le filleul d'un roi et d'une princesse du sang, de Stanislas Leckzinski et de Mme Adélaïde, fille de Louis XV. Parressenx, voluptueux, élégant et dissolu, il avait, dès 1789, tout remié des dieux de son père et — l'histoire, hélas ! est assez commune — passé tout de suite à l'extrême opposé. Ayant été, à Louis-le-Grand,

condisciple de Robespierre et de Desmoulin, il a, après 1789, cultivé ces amis précieux; Desmoulin l'a mené à Danton, il est venu habiter le « district sacré » des Cordeliers, devenu vite le familier du salon de la petite Lucile Desmoulin et de la table des Danton. Et parce que vivait en lui l'âme d'un renégat, ce filleul de princes a été avant tous les autres à la Révolution violente, faisant, dans son odieux journal *L'Orateur du Peuple*, concurrence au Marat de *l'Ami du Peuple*, réclamant avant Danton la déchéance du roi, concourant activement à la révolution du 10 août et devenant membre de la fameuse Commune des massacres. Elu député de Paris avec tous les protégés de Danton, il est allé siéger aux bancs extrêmes de la Montagne, réclamant, avant tous encore l'exécution du « tyran », votant sans sursis la mort du petit-fils de son royal parrain, désireux, par tant de gestes révolutionnaires, de faire oublier, et le vieil Elie Fréron qui a combattu la *Philosophie*, et tant de princes penchés, trente-cinq ans avant, sur son propre berceau.

Gardant d'ailleurs, à travers toute cette sanglante tragédie, les mœurs d'un roné, viveur fort raffiné, charmant de figure, conquérant Don Juan, à qui la petite Lucile, si attachée cependant à son Camille, a eu grand-peine à résister, il est resté fort coquet et y attache quelque importance; on le voit par une lettre solliciter la mise en liberté d'un citoyen Wilkens qui, écrit-il, lui a — preuve de civisme for inattendue — toujours fourni des bretelles très élégantes.

Ce joli garçon a cependant voulu, lui aussi, passer des déclarations aux grands gestes: ce muscadin a tenu à devenir bourreau. J'ai tout à l'heure fait allusion à sa mission en Provence où il a, dans la compagnie de Barras, manié la « masse cordelière ». Nous ne serons véritablement heureux, a écrit cet exquis jeune homme, que quand nous aurons mis Toulon à feu et à sang. Il était entré dans la ville rebelle avec les troupes, « la face, dit un témoin, illuminée par une joie effroyable » et, avant huit jours, il avait écrit à la Convention: « Cela va bien; nous avons requis 1,200 maçons pour démolir et raser la ville. Tous les jours, depuis notre entrée, nous faisons tomber 200 têtes ». La correspondance de ce consul est effrayante; restant journaliste, il plaisante, fait des mots, cite des anecdotes, s'ébroue dans le sang. Ayant, nous le verrons, trouvé dans Barras un compagnon digne de lui, il vit d'ailleurs, comme lui, en satrape, entouré d'une cour élégante et corrompue. Hébert a dénoncé aux Jacobins les abus de pouvoir de ce Fréron qui, à Nice, dit-il, « n'était environné que de femmes d'aristocrates et faisait une dépense effroyable ». On signalait que Barras et lui raflaient — au nom des principes de la Raison — l'argenterie des églises, comme Fouché en Nivernais, mais que de cette raffle rien n'était revenu au Trésor. C'était ce que Maximilien appelait faire régner « la Terreur sans vertu ».

Le Maître avait fait rappeler les deux hommes, leur demandant d'ailleurs moins compte du sang versé que des mœurs étalées et de l'or volé. Ils avaient essayé de se disculper près de lui, multipliant les démarches les plus plates. Mais ils avaient lu sur sa figure redoutable inscrit leur arrêt de mort; quand Fréron avait été rayé des Jacobins — menaçant prologue — Barras et lui s'étaient jetés dans l'intrigue de Thermidor pour sauver, avec l'or volé, leur vie exposée.

Et maintenant l'homme se déclarait réacteur. Sous prétexte qu'il venait de Danton, il poursuivait avec une violence inouïe les amis de Robespierre, puis les anciens membres du Comité de Salut public qu'il osait appeler « terroristes » et ces Jacobins qui l'avaient expulsé. Tous les jours paraissait dans *l'Orateur du Peuple* un article où ce bourreau d'hier réclamait des exécutions « au nom de la justice » contre ceux qui, comme lui et parfois avec moins de vilénie, avaient terrorisé. Sa plume, alerte, incisive, excitante, enthousiasmait la foule. « Avez-vous lu Fréron? C'était la phrase sur laquelle on s'abordait tous les soirs. « Ce diable de Fréron, écrit un journal, ne donne pas à ses ennemis un moment de relâche. Il s'acharnait sur Collet, Billaud, Amar, Barère. « Votre cerueil est prêt, criait-il à ces malheureux, vous vous débattez en vain. » Et, à ceux qui s'étonnent, il confie, d'un air sentimental, qu'il entend venger la petite Lucile Desmoulin, immolée par ces lâches. Il passe de son journal à la rue, se met à la tête de la jeunesse dorée, l'entraîne à des expéditions contre les buveurs de sang et, de cette main qui a manié « la masse cordelière », il manie maintenant, en compagnie des chouans à collets noirs, le gourdin muscadin. A la Convention, il excite contre les restes de la Montagne le Centre hésitant.

Mais, entre une séance des Tuileries et une opération contre les Jacobins, on voit le terroriste d'hier, toujours élégant et parfumé, lancer des modes et, dans le salon de la citoyenne Tallien, oublier assez aisément la petite Lucile guillotinée. Fréron! Fréron! crie la jeunesse dorée, L'arrachant même à Mme Tallien, elle le vient cependant sans cesse enlever à sa plume: ne l'a-t-elle pas proclamé « le premier bâton de la capitale » — la terreur des Jacobins?

ÉTATS-UNIS

Une méditerranée américaine

M. Ludovic Naudeau a résumé et commenté, dans *l'Illustration*, un sensationnel article de la plus importante des revues de New-York, la *North American Review*. De son intéressante étude nous détachons ces extraits:

Ce qu'il faut considérer, dès l'abord, si l'on veut bien comprendre les raisonnements qui vont suivre, c'est l'importance primordiale donnée par les Américains au canal de Panama et non seulement à ce passage, mais encore au projet de création d'un second canal inter-océanique, au Nicaragua, auquel les amis du président Coolidge espèrent qu'il va savoir attacher son nom.

L'opinion politique américaine se concentre actuellement vers l'Amérique centrale et tandis que, nous autres Européens, nous continuons à voir dans la mer des Antilles une mer comme les autres, les Américains, eux, tendent de plus en plus à y voir « leur propre Méditerranée », une zone maritime où ils sont intéressés d'une manière vitale. On fait ressortir que le canal de Panama, exploité dès maintenant, commercialement, jusqu'à la plus extrême limite de sa capacité, double la valeur de la flotte de guerre américaine en lui permettant de passer rapidement d'un océan dans l'autre. On explique que cette flotte disposera de facilités bien plus grandes encore quand elle pourra, en cas de nécessité, utiliser deux canaux au lieu d'un. En un mot, l'axe de la politique américaine peut se définir, à l'époque présente, par l'évocation de ces deux seuls noms: Panama, Nicaragua. C'est dans cette zone-là que l'énergie américaine s'irritera, chaque année davantage, de rencontrer des obstacles.

Or, ces obstacles demeurent présentement très nombreux. L'époque coloniale à laquelle les *insurgents* américains s'arrachèrent, par le fer et par le feu, il y a cent quarante-cinq ans, cette époque coloniale se prolonge encore sur toutes sortes de territoires et d'îles, par quoi les routes maritimes aboutissant au canal de Panama sont commandées. Les Américains ont conquis la liberté de leur sol continental, il y a un siècle et demi, mais les mers qui l'entourent ne sont pas absolument libres. En particulier, la « Méditerranée américaine » est littéralement encerclée par un long chapelet d'îles presque toutes gouvernées par des étrangers.

Souvent, des personnes non informées se demandent quelles peuvent bien être les causes de la présente rivalité anglo-américaine. Tout s'éclaire pour elles quand elles veulent bien regarder la carte. Elles voient que les possessions britanniques sont de beaucoup le principal obstacle à la réalisation des aspirations américaines.

En plein isthme central, le Honduras britannique, « colonie de la couronne », semble avoir été créé pour épier le Nicaragua et le Panama. De l'autre côté de la mer des Antilles, sur le continent, s'étend la Guyane britannique d'où part, en cercle, la succession des petites Antilles sur vingt desquelles flotte le drapeau anglais. Au nord-ouest encore, et presque jusqu'à la Floride, la garde est montée par les Anglais établis dans l'archipel des Bahama, tandis qu'au centre de la mer des Antilles la riche Jamaïque reste l'une des belles colonies de la même Angleterre.

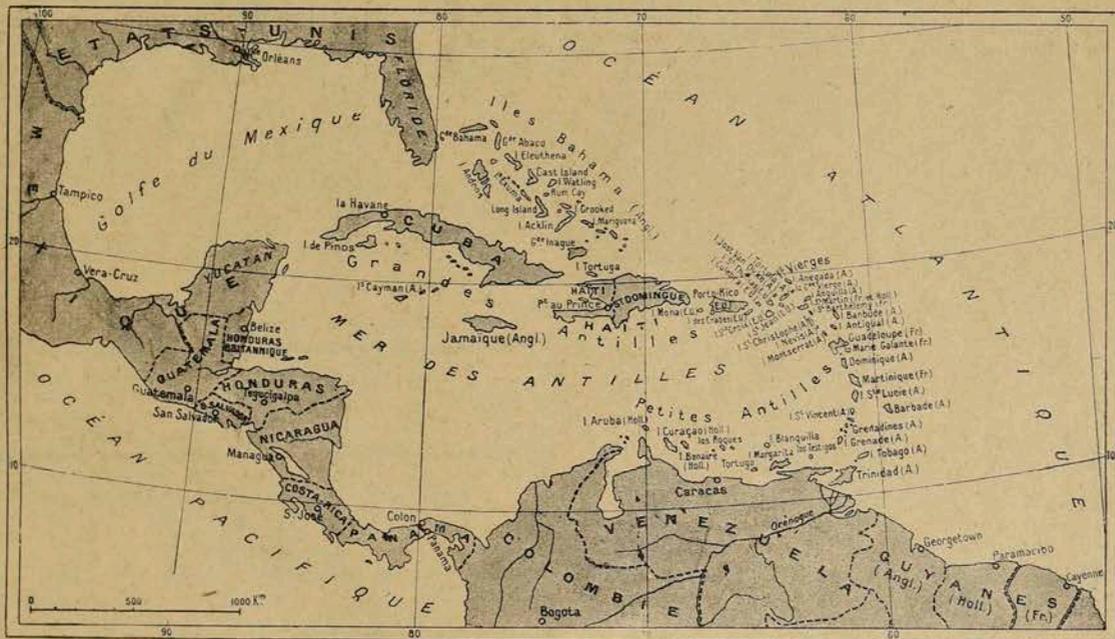
La France, elle, occupe dans ces confins une position secondaire, mais néanmoins appréciable. Des trois Guyanes, la française étant la plus éloignée du canal de Panama est celle qui doit le moins porter ombrage aux Yankees. Nos Antilles: la Guadeloupe, la Martinique et leurs satellites, font partie de ce que nous appelons nos « vieilles colonies ». Quant à la Hollande, avec sa Guyane, limitrophe de la nôtre, et son archipel de Curaçao, elle a aussi, là-bas, un domaine d'une réelle valeur.

Il faut supprimer tous ces établissements dont l'existence est un anachronisme, nous disent les Américains. Et cette thèse, soutenue par la *North American Review*, a déjà trouvé, par anticipation, une espèce de confirmation dans ce fait que le Danemark ait vendu aux Etats-Unis, dans le temps récent de la présidence Wilson, ses Antilles : les trois îles de Saint-Thomas, Sainte-Croix et Saint Jean.

Pourquoi, demande la *North American Review*, ne pas alléger ou supprimer le fardeau dont les contribuables étrangers sont menacés? Pourquoi ne pas tout résoudre par le même acte qui sauvegarderait les points vitaux de notre défense nationale? Pourquoi ne pas donner un développement nouveau, une conséquence logique à cette doctrine de Monroe, proclamée il y a déjà plus de cent ans, et suivant laquelle, désormais, aucune nouvelle

utilisées un jour par les Européens dans des guerres qu'ils se livreraient les uns aux autres, nous serions encore très sages si nous cherchions à éloigner de nous un tel voisinage. Nous ne voulons pas que, dans des temps futurs, des flottes étrangères puissent venir se canonner à proximité de nos organisations les plus essentielles. Supposons que la bataille des îles Falkland, au lieu de mettre aux prises marins anglais et allemands près de ces promontoires lointains du Sud-Atlantique, ait eu lieu au large du Honduras britannique, en face du canal de Panama. Est-ce que notre neutralité, aussitôt, ne se serait pas trouvée mise en danger?

Et la doctrine de Monroe s'exacerbe à mesure que les Etats-Unis deviennent plus colossaux, plus riches et forment une communauté plus puissante. Cette doctrine pouvait passer pour une arrogance un peu risible quand la proclamaient quelques millions



La « Méditerranée » des Etats-Unis : le golfe du Mexique et la mer des Antilles bordés, à l'est, par le chapelet d'îles qui sont possessions européennes.

colonie européenne ne devrait être établie dans l'hémisphère américain? Les dettes interralliées pourraient être supprimées, oui, mais moyennant l'abandon par l'Angleterre, la France et la Hollande de leurs îles situées dans la mer des Antilles ou de leurs côtes bordant cette mer. La Hollande est citée, dans ce trio, parce que le souci de protéger sa neutralité lui a occasionné, de 1914 à 1918, d'énormes dépenses, c'est-à-dire des charges budgétaires. En fait, les possessions coloniales de ces trois puissances dans la mer des Antilles « ne paient pas ». Elles constituent des fardeaux pour les contribuables anglais, français ou hollandais. Pourquoi ceux-ci ne rejetteraient-ils ces fardeaux, tout en se débarrassant, du même coup, de leurs dettes de guerre?

« Ces colonies européennes, explique la revue de New-York, outre leur population de couleur, ne sont habitées que par un très petit nombre d'hommes blancs, authentiquement nés dans le Vieux Monde. Elles n'ont de valeur que comme des avant-postes, en vue d'une guerre navale. Mais contre qui donc? Elles menacent l'embouchure du Mississippi, le canal de Panama et ce Nicaragua où nous allons entreprendre une œuvre grandiose. S'il est admissible qu'elles puissent être, un jour, des bases navales contre nous, alors le moment est venu, en les faisant disparaître, de sauvegarder nos contribuables de l'avenir, tout en soulageant, dans le temps présent, les contribuables étrangers.

« A supposer même que ces bases navales soient seulement

de *settlers* fixés il y a cent ans au Nouveau Monde. Aujourd'hui, elle est la grande aspiration, la volonté même d'un continent où 110 millions de citoyens vivent sous le drapeau étoilé. On peut vérifier ici, pratiquement, l'effet produit par le pur et simple accroissement d'une force sur l'apparence du « bon droit ». En 1895, lord Salisbury tentait encore de faire allusion, avec un certain humour, à la doctrine de Monroe. Aucun homme d'Etat britannique ne le risquerait plus aujourd'hui. Pourtant, le fond de la question n'a en rien changé. Mais l'oncle Sam a grossi.

Il est clair que l'ambition fondamentale des Américains ne se bornera plus désormais à empêcher les nations européennes d'acquiescer de nouvelles possessions en Amérique. Ils rêveront de plus en plus de supprimer, au voisinage de leurs côtes, toutes ces vieilles colonies européennes dont la seule existence, jugent-ils, pourrait troubler l'eau des canaux inter-océaniques. Quand les Américains réclament de l'Angleterre « la liberté des mers », il y a un sens sous-entendu à leur expression. Ce qu'ils demandent, officiellement, c'est la garantie que leurs transports maritimes ne seront pas interceptés en haute mer par des croiseurs anglais, dans le cas où l'Empire britannique se trouverait de nouveau entraîné dans une guerre. Mais ce à quoi ils pensent, par surcroît, c'est qu'il y a beaucoup trop de possessions britanniques dans une partie de l'univers où ils tendront de plus en plus à être les seuls maîtres.

Evidente encore est cette vérité qu'en un tel débat la France n'est visée que secondairement. S'il a pu nous être utile, aux siècles anciens, d'avoir des bases navales aux Antilles, les temps ont changé et les Etats-Unis sont devenus une puissance énorme. Seul l'Empire britannique, qui, de tout temps, a consacré, au développement de ses escadres, l'essentiel de ses ressources, peut encore tenter, et d'une manière bien incertaine, de leur disputer la domination des mers. Mais il est trop évident que jamais plus nous n'aurons l'occasion d'aller, nous, guerroyer dans les eaux américaines, car il y existera des forces écrasantes contre lesquelles nous ne pourrions rien. L'histoire, depuis la guerre de Sept ans, est là pour nous rappeler que la nécessité où nous sommes de nous défendre contre l'Europe centrale nous empêche toujours d'avoir des armements navals égaux des plus grands. Et voilà pourquoi il est déraisonnable de vouloir nous comparer, à chaque instant, aux habitants de l'île britannique. D'ailleurs, à l'heure qu'il est, c'est précisément l'existence de la grande flotte, rivale de la leur, qui amène les Américains à regarder d'un œil soupçonneux tant de pavillons anglais flottant sur les Antilles. Quant à nous, notre outillage naval est assez modeste pour que nous ne portions pas ombrage aux géants de la mer. La question des Antilles est avant tout l'une des manifestations de la compétition anglo-américaine et nous la considérerons avec calme.

En 1803, nos lecteurs s'en souviennent, la France possédait encore, en Amérique du Nord, l'immense et richissime Louisiane. Mais nous n'étions pas maîtres de la mer et, de toutes manières, il était à prévoir que les Etats-Unis grandissants seraient amenés, par la force des choses, à vouloir nous évincer d'une région indispensable à leur expansion. Bonaparte, en cette difficulté, prit sur lui de devancer les événements et, par un contrat en règle, il vendit ce splendide territoire aux Yankees, pour quatre-vingts millions de francs. Si un Parlement avait dû délibérer sur un sujet si grave, ses membres, redoutant qu'on ne les accusât de trahison, n'eussent jamais osé décider une telle cession. Le dictateur, absorbé par ses guerres européennes, fit preuve de bon sens en nous épargnant un conflit transatlantique, où nous eussions, en pure perte, mené une lutte impossible.

Une autre considération ne devra pas nous échapper : les Etats-Unis représenteront, avant la fin de ce siècle, une puissance sans égale. Aujourd'hui, ils sont respectueux de notre droit historique et ne songeraient certainement pas à nous attaquer pour nous évincer. Mais, dans l'avenir, des circonstances pourraient surgir par quoi leur esprit serait modifié et, dans ce cas, nous ne saurions tenter utilement de leur résister. Nous n'irions point dilapider nos forces de l'autre côté de l'Atlantique, sans espoir de succès. C'est en prévision de telles alternatives que, déjà, Bonaparte préféra, pour nous, leur or à leurs boulets. Il nous fallait bien, avant de sauver la Louisiane (où nous ne prospérons pas), penser à la France, qui est soudée à tout un continent.

A l'heure qu'il est, nous n'avons nullement à prendre au tragique le grandiose projet de la *North American Review*. Les parties les plus importantes de notre domaine colonial sont fort heureusement très éloignées du monde américain. La situation modeste occupée par nous aux Antilles nous permet de nous tourner vers ceux qui y tiennent plus de place que nous et de leur dire très amicalement : « Messieurs les Anglais, décidez les premiers ».

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MAISON LIELENS
 R. VAN ESPEN-DUFLOT Succ.
26, rue la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum. — Livres liturgiques
 Ascétisme. — Grand choix de livres de prières et de chapelets. —
 — Imagerie religieuse. — Cachets de première communion —

Typographie. Lithographie. Reliures.

Œuvre des Bibliothèques en Mission

Se trouvant en général éloignés de tout centre intellectuel et n'ayant que des relations plutôt rares avec leur patrie et leur famille, les missionnaires éprouvent plus que nous le besoin de lectures instructives et réconfortantes. Mais les charges énormes qui pèsent sur les œuvres de l'apostolat ne leur permettent pas de s'abonner à de nombreuses revues. Il leur en faudrait cependant de tous genres : piété, théologie, actualité, missiologie.

Vous pourriez facilement leur en procurer quelques-unes. Après avoir lu les vôtres, envoyez-les à un missionnaire qui sera très heureux de les recevoir.

L'*Œuvre des Bibliothèques en Mission*, fondée par les Pères de Scheut, organise le service des revues en seconde lecture dans leurs missions. Elle devrait pouvoir assurer plusieurs centaines d'abonnements. Aidez-la de votre bienveillante coopération.

La *Revue Catholique des Idées et des Faits*, eu égard à l'intérêt et à la variété des questions dont elle traite, est demandée par un grand nombre de missionnaires.

Demandez une adresse, en ayant soin d'indiquer le titre des revues dont vous disposez, au R. P. de Schaetzen, missionnaire de Scheut, 19, rue des Flamands, Louvain.

Marbrerie Artistique et Commerciale

SERMON FRÈRES

Avenue Charlotte, 23, ANVERS Téléphone 539,34



Marbres
 historiques
 —
 Exposition permanente
 de
 abajours
 de tous styles
 —
 Granits d'Ecosse,
 de Suède
 et des Vosges
 —
 Usine et Bolerie
 hydraulique
 à Berailles-l'Abbaye
 —
 Travaux de décoration
 Art religieux
 Pédestaux et Vases